

PEAAD

Bulletin



80 · Septembre 2022

Association des Anciens Députés au Parlement Européen

www.formermembers.eu



Activités de l'AAD

Programme PE au Campus

Page 18



Focus

La liberté de la presse

Page 30

DANS CE NUMÉRO

03 Mot du président

04 Parlement européen au travail

ACTUALITÉ

06 L'avenir de l'Europe: vers une parlementarisation
(*Andrea Manzella*)

08 Crimes de guerre et impunité
(*Pier Antonio Panzeri*)

10 Préparation aux situations d'urgence énergétique
(*Paul Rübzig*)

11 Refonte des règles budgétaires - un défi majeur
(*Georgi Pirinski*)

12 Leçons du Don
(*Edit Herczog*)

13 L'allée des Anges
(*Mariela Baeva*)

ACTIVITÉS DE L'AAD

15 Coopération avec le PE

16 Réseau des anciens députés

18 Programme PE au Campus

22 Réunion annuelle de l'AAD

23 Critique de livre

DÉPÊCHES

24 Évènements à venir

24 Nouveaux membres

25 AAD au travail

IN MEMORIAM

26 In Memoriam

FOCUS

30 Les journalistes sont confrontés à des risques croissants
(*Maja Sever*)

32 L'importance du journalisme
(*Jaume Duch*)

34 La Banquette de Kennedy
(*Brain Maguire*)

36 La démocratie, tel est l'enjeu
(*Katerina Daskalaki*)

38 "Crises, guerres et violence": la situation de la presse dans le monde n'incite guère à l'optimisme
(*Karin Junker*)

40 La liberté de pensée
(*Cristiana Muscardini*)

Couverture:
© Adobe Stock

APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison du long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.

Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

COMITÉ DE RÉDACTION

Monica BALDI
Jean-Pierre AUDY
Edward McMILLAN-SCOTT
Teresa RIERA MADURELL
Paul RÜBIG

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK
Valerie RASKIN
Lore MERTENS
Pernelle PICAT
Laura SANCHEZ CASTILLO

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu
Tél.+ 32(0)2 284 07 03
Fax.+32(0)2 284 09 89



MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

J'ai le plaisir de vous présenter le troisième bulletin de 2022 de l'Association des anciens députés au Parlement européen (AAD) qui porte sur la liberté de la presse. Les nombreux cas récents d'assassinats de journalistes, en Europe et ailleurs, illustrent que, même à l'époque moderne, la liberté de la presse n'est pas acquise. Cette insécurité entrave l'accomplissement du rôle essentiel des médias dans les démocraties contemporaines. Étant donné l'importance de cette question, je voudrais remercier tout particulièrement tous les membres de l'AAD qui ont partagé leurs points de vue dans ce débat délicat au moyen de contributions dans la rubrique «Focus».

Alors que je repense à mes premiers mois en tant que président de l'AAD, je voudrais également exprimer ma gratitude à tous les membres qui ont participé aux dernières activités de l'association. L'AAD a rempli avec succès son objectif principal de promotion du dialogue politique en effectuant deux missions à l'étranger. Tout d'abord, du 16 au 18 juin, l'AAD a participé à un programme de rencontres organisé par l'Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe (FP-AP). Vous trouverez un rapport rédigé par Miguel Angel Martinez Martinez, délégué de l'AAD, sur sa mission à Helsinki dans la rubrique «Activités de l'AAD». Ensuite, l'AAD organise une visite d'étude du 22 au 24 septembre à la Fondation Jean Monnet pour l'Europe à Lausanne (Suisse) ainsi qu'une visite de l'Union interparlementaire à Genève. La délégation de l'AAD sera dirigée par la vice-présidente de l'Association, Monica Baldi.

Cette visite d'étude fera l'objet d'un rapport dans le bulletin du mois de décembre. La neuvième édition de Librorum, organisée le 15 septembre, était également un événement marquant pour l'AAD. Anna Karamanou, membre de l'AAD, y a présenté son dernier livre «Η ειρηνική εξέγερση των θηλυκών σάπιενς» (Le soulèvement pacifique des femelles sapiens), qui a ensuite fait l'objet de discussions.

Par ailleurs, le programme «PE au Campus» a continué de permettre aux étudiants universitaires de bénéficier de l'expertise et de l'expérience de nos membres actifs de l'AAD, que je tiens à remercier. Les quatre articles consacrés à «PE au campus» dans cette édition témoignent d'interventions réussies sur un large éventail de sujets, non seulement dans des pays européens comme l'Espagne, l'Allemagne et la Turquie, mais aussi aux États-Unis. Outre les articles sur les nombreuses activités de l'AAD, ce numéro contient également un certain nombre de commentaires éclairants des membres de l'Association sur l'agression russe, la question énergétique et l'avenir de l'Europe.

Pour ce qui est de l'avenir, j'ai le plaisir de vous présenter le prochain programme automnal de l'AAD qui s'annonce très prometteur. Tout d'abord, du 23 au 25 octobre, l'AAD organisera une visite en République tchèque à l'occasion de sa présidence au Conseil de l'Union européenne. L'objectif de cette visite est de favoriser le dialogue entre les anciens députés et le parlement national sur les priorités politiques de l'Union européenne. S'en suivront les événements annuels

de décembre de l'AAD et je tiens, à cet égard, à remercier la Maison de l'histoire européenne qui nous accueillera. Le 6 décembre, nous aurons une visite guidée des collections transnationales de la Maison de l'histoire européenne. Elle sera suivie de notre dixième événement Librorum, où Vitaliano Gemelli, ancien député européen, présentera son livre 'La finanza per la società. Dal dominio al servizio. Cenni sulla necessità di una trasformazione'. (La finance pour la société. De la domination au service. Indications sur la nécessité d'une transformation). Nous terminerons cette première journée d'événements de décembre par le cocktail et le dîner de gala. Le 7 décembre, le séminaire annuel qui comprend un débat de haut niveau aura lieu au Parlement européen (Bruxelles). Au cours du séminaire annuel, nous réfléchirons à l'avenir économique de l'Europe avec des intervenants prestigieux. Le dernier déjeuner-rencontre suivra, après un événement en hommage à l'ancien président du PE et président honoraire de l'AAD, Lord Henry Plumb, organisé par le Service de recherche du Parlement européen (EPRS) dans la salle de lecture de la bibliothèque du Parlement européen.

Enfin, permettez-moi de remercier tous les membres de l'AAD ainsi que le personnel qui ont contribué à ce bulletin de septembre. Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro et je me réjouis de poursuivre nos échanges avec chacun d'entre vous lors de nos événements de décembre.

Meilleures salutations,

Dr. Klaus Hänsch
Président de l'AAD

Dossiers clés

Changement climatique: le PE plaide pour une action plus rapide de l'UE et pour l'indépendance énergétique

(Session de juin - P9_TA(2022)0246, P9_TA(2022)0247, P9_TA(2022)0248)

Le Parlement veut inciter les industries à réduire davantage leurs émissions et à investir dans des technologies à faible émission de carbone. Le système d'échange de quotas d'émission (SEQE) devrait être révisé en conséquence. Les députés demandent l'élargissement du périmètre et une mise en place plus rapide du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'UE afin de prévenir les fuites de carbone et de renforcer l'ambition climatique.

Accordez le statut de candidat à l'UE à l'Ukraine et à la Moldavie sans délai, demandent les députés

(Session de juin - P9_TA(2022)0249)

Les dirigeants de l'UE doivent être à la hauteur de leur responsabilité et donner un signal clair à l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie, confirmant leur perspective européenne. Ils insistent sur le fait qu'il n'y a pas de "procédure accélérée" pour l'adhésion à l'UE et que l'adhésion reste un processus structuré et fondé sur le mérite, qui exige le respect des critères d'adhésion à l'UE et dépend de la mise en œuvre effective des réformes.

Le Parlement approuve les projets de réapprovisionnement en gaz avant l'hiver

(Session de juin - P9_TA(2022)0251)

Le nouveau règlement, qui a déjà fait l'objet d'un accord avec les ministres de l'UE, impose aux installations de stockage un niveau minimal de gaz de 80% à atteindre avant le 1er novembre 2022. Les États membres et les opérateurs devraient faire le maximum pour atteindre un niveau de 85%. Ce texte proposé en réaction à la guerre russe en Ukraine permettra à l'UE de remplir plus rapidement ses réserves de gaz avant l'hiver afin de garantir l'approvisionnement énergétique.

Une aide à la recherche d'emploi pour des travailleurs français et grecs

(Session de juin - P9_TA(2022)0255)

Le Parlement a approuvé une aide de l'UE d'un montant de 17,7 millions d'euros visant à soutenir 1 580 employés d'Air France et de deux de ses filiales dans 16 régions

françaises, licenciés à cause de la pandémie de COVID-19. En ce qui concerne la Grèce, les députés ont donné leur feu vert à une aide de l'UE d'un montant de 1,5 million d'euros pour soutenir 206 travailleurs licenciés par six entreprises produisant des appareils ménagers dans la région de l'Attique.

Les députés approuvent l'entrée de la Croatie dans la zone euro

(Session de juillet - P9_TA(2022)0271)

Mardi, les députés ont donné un avis favorable à la demande de la Croatie de rejoindre la zone euro à compter du 1er janvier 2023. Le Parlement, par 539 voix pour, 45 contre et 48 abstentions, a adopté le rapport de Siegfried Mureşan (PPE, RO) affirmant que la Croatie remplit pleinement les critères lui permettant d'adopter l'euro à compter du 1er janvier prochain.

Services numériques: des règles historiques pour un environnement en ligne ouvert plus sécurisé

(Session de juillet - P9_TA(2022)0269)

Le nouveau corpus réglementaire numérique fixe des normes inédites sur la responsabilité des entreprises en ligne dans un marché numérique ouvert et compétitif. Les deux textes visent à faire face aux effets sociétaux et économiques des entreprises du secteur technologique grâce à l'établissement de normes claires relatives à leur manière de fonctionner et de fournir des services au sein de l'UE, conformément aux droits fondamentaux et aux valeurs européennes.

Guerre en Ukraine: des compensations pour la pêche et l'aquaculture de l'UE

(Session de juillet - P9_TA(2022)0282)

Les députés ont donné leur feu vert au versement d'une aide financière aux secteurs de la pêche et de l'aquaculture de l'UE, confrontés aux conséquences économiques de la guerre en Ukraine. Des fonds seront notamment rendus disponibles pour compenser les coûts additionnels, les revenus perdus et le stockage des produits, ainsi que la cessation temporaire des activités de pêche.

Violations des droits humains à Hong Kong, au Brésil et au Tadjikistan

(Session de juillet - P9_TA(2022)0294)

Les autorités chinoises doivent abandonner toutes les charges retenues contre le cardinal Josep Zen et les quatre autres administrateurs du Fonds d'aide humanitaire 612 à Hong Kong. Le Brésil doit protéger les défenseurs des droits humains et de l'environnement. Les autorités tadjikes doivent cesser leur violente répression des manifestants.

Les Ukrainiens peuvent conserver leur permis de conduire dans l'UE

(Session de juillet - P9_TA(2022)0294)

Les Ukrainiens qui ont fui l'invasion russe et ont reçu le statut de protection temporaire pourront continuer d'utiliser leur permis de conduire ukrainien, sans avoir à l'échanger contre un permis de l'UE ou à passer un nouveau test de conduite, tant qu'ils bénéficient de ce statut de protection temporaire.

Fit for 55: le Parlement en faveur de carburants plus verts pour l'aviation

(Session de juillet - P9_TA(2022)0297)

Le Parlement a adopté sa position sur un nouveau projet de législation visant à accroître la part de carburants durables utilisés par les compagnies aériennes et les aéroports de l'UE afin de réduire les émissions dans le domaine de l'aviation et de garantir la neutralité carbone de l'Europe d'ici à 2050. Dans le but de mettre en avant la décarbonation du secteur de l'aviation et de sensibiliser la population à une aviation plus durable, les députés ont chargé la Commission de créer un système d'étiquetage d'ici à 2024 pour ce qui concerne les performances environnementales des avions, des compagnies aériennes et des vols commerciaux.

Meilleure réglementation: unir nos forces pour améliorer la législation de l'UE et se préparer à l'avenir

(Session de juillet - P9_TA(2022)0301)

Le Parlement a salué l'objectif de la Commission de veiller à ce que la législation de l'Union apporte un maximum d'avantages aux citoyens et aux entreprises, en particulier aux petites et moyennes entreprises (PME), et son intention de faire en sorte que l'approche visant à mieux légiférer soit plus dynamique et plus adaptable aux évolutions futures.

Les autres principaux dossiers discutés lors des sessions plénières étaient:

23.06.22

Les députés se félicitent de l'engagement continu du **Monténégro en faveur de l'intégration européenne**, réitérant leur position selon laquelle les progrès du pays dans le processus d'adhésion continuent de dépendre du respect des conditions liées à l'État de droit.

Le rapport appelle à un dialogue politique inclusif et à l'engagement de tous les partis parlementaires du Monténégro pour surmonter **le climat politique polarisé actuel**.

23.06.22

La plénière a approuvé l'accord avec les États membres prévoyant de **prolonger** de 12 mois **le cadre juridique du certificat COVID numérique** de l'UE.

À la demande du Parlement, le texte stipule que les États membres **ne devront pas restreindre la liberté de circulation des détenteurs du certificat** d'une manière disproportionnée ou discriminatoire.

05.07.22

Les députés appellent la Commission et les pays de l'UE à traiter **les inégalités auxquelles sont confrontées les femmes**, telles que les obstacles au marché du travail.

La Commission doit développer **une stratégie ambitieuse de lutte contre la pauvreté à l'horizon 2030**, avec des objectifs concrets et en mettant l'accent sur la pauvreté des femmes, déclarent les députés.

05.07.22

Le Premier ministre tchèque, Petr Fiala, a présenté mercredi **le programme et les principaux objectifs de la présidence tchèque du Conseil**.

Le Premier ministre tchèque, Petr Fiala, a concédé que l'invasion russe en Ukraine avait complètement bouleversé la plupart des projets de la présidence tchèque. "La principale tâche dans les mois à venir sera de trouver un **accord consensuel et fort** sur des mesures permettant d'atténuer les effets négatifs des crises actuelles sur nos citoyens".

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site: <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room>

05.07.22

Les députés européens demandent des **mesures préventives contre le technostress et la surconnexion**, afin de s'attaquer aux problèmes de santé mentale et de renforcer les avantages du travail à domicile.

Ils soulignent également que d'autres facteurs ont **provoqué un stress supplémentaire** en raison de la pandémie de COVID-19 et de la crise économique qui a suivi.

06.07.22

Le Parlement a examiné la situation politique dans trois pays candidats à l'adhésion: la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo et la Serbie.

Les députés réitèrent leur soutien à **l'orientation euro-atlantique de la Bosnie-Herzégovine**. Ils dénoncent néanmoins avec fermeté tout discours de haine et tout acte déstabilisateur.

Les députés saluent **la stabilité politique accrue** du **Kosovo** et son engagement ferme sur la trajectoire européenne, et demandent à nouveau aux États membres **d'adopter sans attendre un régime d'exemption de visa** pour les citoyens du Kosovo.

Le Parlement salue le fait que **l'adhésion à l'UE** demeure **un objectif stratégique pour la Serbie**, mais regrette le manque de progrès et même le recul sur des questions essentielles pour adhérer à l'UE.

06.07.22

Les députés **condamnent les pays qui apposent leur veto de manière abusive sur les questions fiscales** et appellent à relancer les débats pour introduire progressivement le vote à la majorité.

La résolution dispose aussi que **les règles fiscales à l'échelle européenne et mondiale** ne sont **plus adaptées à l'économie contemporaine**, car elles favorisent l'évasion fiscale et la fraude, entraînent des avantages concurrentiels inacceptables pour les multinationales et au détriment des PME, et sapent le marché unique de l'UE.

07.07.22

Le droit à l'avortement devrait être **inscrit dans la Charte européenne des droits fondamentaux**, exhortent les députés dans une résolution sur la décision de la Cour suprême des États-Unis d'annuler le droit à l'avortement aux États-Unis, adoptée par 324 voix pour, 155 contre et 38 abstentions.



L'AVENIR DE L'EUROPE: VERS UNE PARLEMENTARISATION

Nombreux sont les moyens d'assurer un avenir meilleur à l'Union. Ces moyens sont repris dans le rapport sur le résultat final d'une conférence qui a été marquée par une impressionnante participation des citoyens.

Cela dit, toutes les solutions proposées nous ramènent en définitive à la formule constitutionnelle de l'article 10 du traité sur l'Union européenne: «le fonctionnement de l'Union européenne est fondé sur la démocratie représentative». Toute nouvelle initiative, pour être politiquement et juridiquement concrète et réalisable, doit placer le Parlement européen dans un rôle central.

“Toute nouvelle initiative, pour être politiquement et juridiquement concrète et réalisable, doit placer le Parlement européen dans un rôle central.”

Ce principe s'applique également à la proposition de réforme de la composition même du Parlement

visant à mieux refléter son «identité européenne», que ce soit à travers la création d'un système électoral uniforme dans l'ensemble des États membres ou par l'établissement de listes électorales paneuropéennes et transnationales comprenant des candidats issus de différents États membres (38.2).

Les citoyens demandent que le Parlement prenne l'initiative de promouvoir la transparence dans l'ensemble des processus décisionnels de l'Union en facilitant l'accès aux outils numériques pour tous, y compris aux plus défavorisés, et en recourant davantage aux technologies d'intelligence artificielle et de traduction automatique afin de surmonter la barrière de la langue (37.3).

Afin de renforcer le lien avec les citoyens et pour combler le large fossé qui risque d'apparaître au lendemain des élections entre le Parlement et les systèmes politiques nationaux, la Conférence a défini un véritable «plan d'action pour la démocratie européenne» (36.8). À ce plan s'ajoutent, outre les institutions parlementaires, des formes de démocratie participative, qui seraient énoncées et définies

dans une «charte européenne pour la contribution des citoyens aux affaires européennes» (36.11).

Il s'agit en premier lieu de développer un «mécanisme de suivi des initiatives politiques et législatives issues des processus de démocratie participative». Cette initiative permettrait d'établir un lien entre le Parlement et les électeurs, qui devrait bien entendu s'étendre à l'ensemble des processus décisionnels du Parlement afin d'éviter que l'opacité de ces processus ne nuise considérablement à la démocratie.

La proposition de créer un «système de conseillers locaux de l'Union» (36.6) semble par ailleurs remettre directement en question le rôle des députés européens. Il va sans dire que seuls les députés européens, compétents dans leurs circonscriptions, peuvent et doivent être les piliers sur lesquels les citoyens engagés s'appuient pour exercer une influence directe sur le mécanisme institutionnel de l'Union. Ils doivent incarner de manière ostensible le «modèle social robuste» qui, avec l'état de droit, est au cœur de la démocratie européenne (38.1).

Les propositions présentées à la Conférence qui visent essentiellement à «parlementariser» l'avenir de l'Union sont celles qui «interfèrent» dans l'engrenage délicat des relations entre les systèmes nationaux et le système européen.

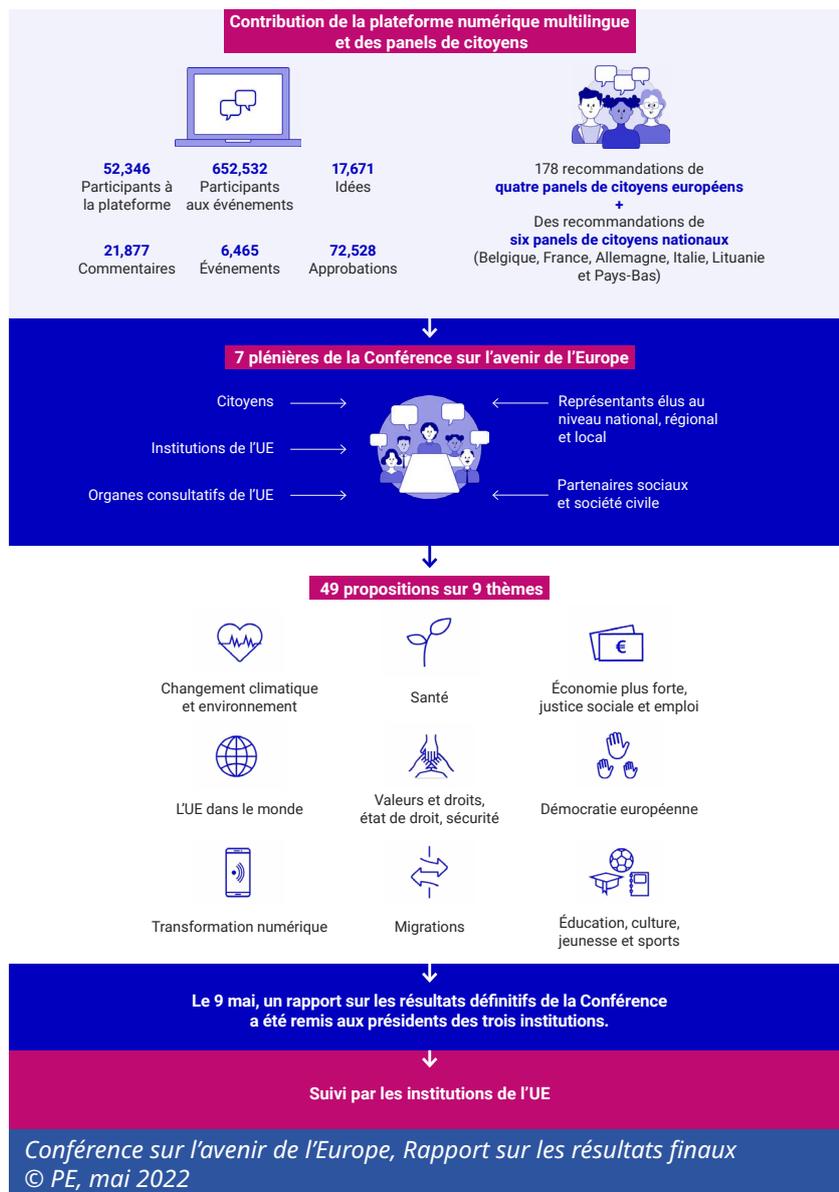
Les représentants nationaux et régionaux sont notamment invités à «s'engager davantage» dans le processus décisionnel, et surtout à mieux tenir compte de leur expérience dans la «mise en œuvre» de la législation européenne (39.2).



Lors de la Journée de l'Europe, les présidents du Parlement européen, de la Commission et du Conseil ont reçu le rapport final contenant les propositions de réforme de l'UE. © PE, 2022

La proposition visant à permettre aux parlements nationaux de proposer des initiatives législatives aux institutions européennes est également très importante (40.2). Si l'on y réfléchit, il s'agirait d'une innovation plus importante que les rapports d'initiative du Parlement européen, dans la perspective d'une «Union toujours plus étroite». Un lien intime entre les procédures aux niveau national et supranational devrait, de fait, dynamiser et renforcer la visibilité du système parlementaire euro-national, qui constitue déjà le véritable fil conducteur du pluralisme constitutionnel de l'Union. Ce lien doit donc être consolidé non seulement pas une «subsidiarité active», comme le préconise la Conférence (40.1), mais surtout par le recours à la «méthode Conférence» pour renforcer et accroître la coopération interparlementaire interne. Il s'agit d'une méthode qui a fait ses preuves, comme en témoignent les exemples suivants: la conférence des organes parlementaires spécialisés dans les affaires de l'Union (COSAC); la conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance dans l'Union européenne (article 13 du pacte budgétaire) ou la conférence interparlementaire sur la politique étrangère et de sécurité commune et la politique de sécurité et de défense commune.

Il est en effet logique qu'à l'issue de cette Conférence, la vie démocratique de l'Union, sous toutes ses formes et avec tous ses mécanismes de consultation possibles (39.5), trouve son aboutissement dans les décisions des institutions représentatives. C'est-à-dire dans ce vaste réseau d'assemblées élues, réparties sur l'ensemble du territoire de l'Union et dont le Parlement européen constitue l'élément central, dans le respect du principe d'attribution des



compétences par les États membres et de leurs identités nationales (articles 4 et 5 du traité sur l'Union européenne).

La proposition visant à permettre au Parlement européen de convoquer un référendum dans l'ensemble de l'Union «si un thème se révèle particulièrement important pour l'ensemble des citoyens européens» (38.2) offre un condensé de ce nouveau pacte constitutionnel.

Ainsi, après la triste expérience de référendums nationaux qui ont eu des conséquences dévastatrices

pour le projet européen, il s'avère que cette forme de démocratie directe européenne, demandée par des représentants démocratiques européens, laisse entrevoir un horizon dégagé pour l'avenir de l'Union.

Andrea Manzella
PSE, Italie (1994-1999)
an.manzella@gmail.com

CRIMES DE GUERRE ET IMPUNITÉ

Le débat sur l'intervention de la justice internationale émerge désormais chaque fois qu'un nouveau conflit survient dans le monde, et donne souvent lieu à des controverses virulentes. En matière de justice internationale, deux positions radicalement opposées s'affrontent: d'aucuns y voient une arme que les gouvernements utilisent ou renoncent à utiliser en fonction de leurs intérêts du moment, tandis que d'autres, au contraire, considèrent la lutte contre l'impunité comme le fondement de l'état de droit et de la démocratie. L'intervention de la justice dans les conflits armés a obligé les différents acteurs à repenser la guerre et les actions de consolidation de la paix, et depuis la fin de la guerre froide une nouvelle forme de diplomatie est née: celle des tribunaux pénaux internationaux.

Cette nouvelle situation a conduit les gouvernements et les États en guerre à s'en remettre à des avocats lors de la sélection de leurs cibles afin de minimiser le risque de poursuites pour crimes internationaux. Le contexte entourant ce débat peut être résumé ainsi: le statut de la Cour pénale internationale (CPI), qui a été signé le 17 juillet 1998 à Rome, a été évoqué ces dernières semaines dans le cadre de l'invasion de l'Ukraine par Poutine et ses troupes. La signature de ce statut a marqué la fin d'un processus qui aura duré cinquante ans, au cours duquel le droit international des droits de l'homme a été ratifié et consolidé.

La déclaration universelle des droits de l'homme a été signée le 10 décembre 1948. Elle visait à devenir la norme de base ou Grundnorm (concept introduit dans la théorie



© Adobe Stock

générale du droit par le juriste autrichien H. Kelsen), le fondement d'un ordre juridique international qui limiterait les intentions des États de déclencher des guerres et des conflits.

Le bilan de cette période révèle, d'une part, des États souverains, notamment des démocraties, qui légitiment, en vertu de leur souveraineté intangible, la ségrégation raciale, la torture d'État, les internements de masse, les inégalités juridiques et sociales, l'oppression des pauvres et des migrants et les agressions contre d'autres pays. D'autre part, un système juridique supranational qui commence également à prendre forme, bien que de manière fragmentée, dans le but de poser des limites à la violence exercée par les États pour défendre leur souveraineté. En créant une cour internationale qui, à la différence des précédents tribunaux ad-hoc (tels que ceux de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda), serait habilitée à poursuivre les auteurs de crimes de guerre ou d'agression selon les

principes de légalité, le statut de Rome a permis de briser le tabou de l'impunité et des crimes de guerre. Cet événement juridique historique est malheureusement survenu à un moment où les circonstances laissent déjà présager un climat différent, qui amènerait les États souverains, peu désireux de renoncer définitivement à des domaines de compétence au profit des tribunaux universels des droits de l'homme, à prendre des contre-mesures. Comment revenir sur la bonne voie, face aux risques de dérapage, et redonner toute son importance à la lutte contre l'impunité? Une vingtaine d'années après la création des premiers tribunaux pénaux internationaux, la justice internationale est devenue un élément incontournable des relations internationales.

“Une vingtaine d'années après la création des premiers tribunaux pénaux internationaux, la justice internationale

est devenue un élément incontournable des relations internationales.”

Jusqu'à présent, trop d'États sont restés indifférents, notamment en ce qui concerne les génocides commis en Afrique. Si la passivité et la complaisance ne sont plus acceptables, il est difficile d'aller au-delà du scepticisme et des intérêts nationaux. La CPI a longtemps remis en question sa capacité à faire face aux acteurs les plus puissants du monde, notamment parce qu'elle dépend en grande partie d'eux financièrement: ainsi, aucun résultat tangible n'est ressorti des enquêtes lancées par Fatou Bensouda, ancienne procureure de la CPI, sur les crimes présumés de la Russie en Géorgie, sur les événements survenus en Ukraine après l'annexion de la Crimée en 2014 ni sur les crimes présumés perpétrés par Israël en Palestine. Elle a en outre renoncé à mener une enquête préliminaire sur les actions des troupes britanniques en Iraq.

L'enquête sur les crimes commis en Afghanistan est également très politisée car la CPI se concentre uniquement sur les crimes commis par les talibans (décision finale du procureur Khan), tout en cherchant à détourner l'attention des crimes présumés commis par l'armée américaine.

Bien que les actions nationales relevant de la compétence universelle des États soient importantes dans la lutte contre l'impunité des crimes les plus graves, leur champ d'action est limité. Ces actions nationales reflètent toutefois un changement de position quant à la volonté des États de lutter contre l'impunité. C'est dans cette optique que le Canada a demandé, le 4 mars 2021, la tenue de pourparlers, au

sens de la convention des Nations unies contre la torture de 1984, afin que le gouvernement syrien soit déclaré responsable des violations qu'il a infligées à son peuple depuis 2011.

“Bien que les actions nationales relevant de la compétence universelle des États soient importantes dans la lutte contre l'impunité des crimes les plus graves, leur champ d'action est limité.”

Les Pays-Bas ont formulé une demande similaire le 18 septembre 2020 contre ces abus. En vertu de l'article 30 de la convention contre la torture, à laquelle ces pays ont adhéré, un quelconque échec des négociations pourrait ouvrir la voie à la saisine de la Cour internationale de justice contre l'État syrien. Parmi les instruments qui contribuent à la réalisation éventuelle des objectifs figurent les mécanismes d'établissement des faits, le renvoi d'agents responsables d'actes d'oppression, les programmes de réparation pour les victimes, les commémorations et les réformes institutionnelles visant à empêcher toute répétition des violations des droits de l'homme.

L'Union devrait poursuivre ses efforts visant à améliorer la compétence universelle et la responsabilité dans les pays tiers, notamment grâce à son soutien financier, au partage des bonnes pratiques, à l'amélioration de la coopération entre les ministères publics et à la création des équipes d'enquêtes conjointes au niveau transnational.

Dans ce contexte, le renforcement d'EUROJUST est donc très important: il est essentiel de superviser et de soutenir la coordination des efforts de l'Union pour enquêter, rassembler les preuves des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité et pour veiller à ce qu'elles soient conservées en lieu sûr. La voie judiciaire ne répond en outre que partiellement aux besoins des victimes et de la population, puisque la clé de la reconstruction d'une société réside dans le rétablissement de la confiance dans ses institutions. Cette confiance civique repose toutefois sur quatre piliers, qui sont: «le droit de savoir, le droit à la justice, le droit à la réparation et le droit aux garanties de non-répétition» (Louis Joinet), et ne se limite pas au système judiciaire. L'action judiciaire ne constitue pas une action politique. Il s'agit maintenant de savoir quand et comment intervenir, et comment l'associer à d'autres mesures non pénales pour lutter contre l'impunité. En conclusion, comme l'a déclaré Kelsen: «la souveraineté constitue un problème». Il rejoint en cela les opinions anti-guerre que Freud et Einstein ont exprimées dans leur extraordinaire correspondance en 1932. Il semble maintenant que le temps soit venu d'écrire une nouvelle histoire. Il incombe à la politique et aux différents acteurs concernés de promouvoir le passage de l'idée d'une souveraineté illimitée à celle d'une souveraineté contenue dans son champ d'application, afin de faire évoluer le droit international et la lutte contre l'impunité. Avant qu'il ne soit trop tard!

Pier Antonio Panzeri

S&D, Italie (2004-2019)

panzeri.pierantonio@icloud.com

PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE ÉNERGÉTIQUE

Depuis que la guerre en Ukraine a débuté, le danger le plus sérieux pour l'Union européenne, et de loin, est de se retrouver face à une pénurie massive d'énergie et à un risque accru de coupures d'électricité. En effet, environ 80 % de son énergie primaire totale est issue de combustibles fossiles, dont une grande partie est importée depuis la Russie par gazoduc et oléoduc.

L'Union a déjà adopté le «pacte vert pour l'Europe», feuille de route claire vers une augmentation massive de sa production d'énergie renouvelable, notamment par des éoliennes et des panneaux photovoltaïques, et par conséquent, vers une plus grande autonomie en matière d'énergie et de technologies énergétiques. Toutefois, une telle transition énergétique nécessite de très grandes quantités de matériaux (cuivre, acier, terres rares...) ainsi qu'un vaste contingent d'électriciens pour installer toutes ces éoliennes et tous ces panneaux photovoltaïques. Or, l'Union européenne fait face à une pénurie d'électriciens de plus en plus grave et elle dépend de l'Asie, en particulier de la Chine, pour importer de nombreuses matières premières d'importance capitale. Par conséquent, on estime qu'il faudra environ 25 ans pour mener à bien cette transition.

Je souscris entièrement au pacte vert pour l'Europe, mais je crains que l'on ne puisse pas y parvenir beaucoup plus rapidement, à cause des pénuries que je viens d'évoquer. En Allemagne par exemple, si l'on veut atteindre les objectifs du pacte vert, il faudra construire 70 000 nouvelles éoliennes d'ici 2050, voire plus tôt. Cela représente 2 500 constructions par an, ou encore 7 par jour, jusqu'en 2050, et ce rien qu'en Allemagne.

À titre de comparaison, l'Allemagne a construit environ 450 nouvelles éoliennes en 2021. À ce rythme, il lui faudrait 160 ans pour atteindre les objectifs du pacte vert.

Je souhaite donc que la Commission européenne et les États membres déploient rapidement des technologies énergétiques intermédiaires, destinées à assurer la transition jusqu'en 2040 ou 2050. Ainsi, il serait possible de s'appuyer sur l'approvisionnement en gaz naturel liquéfié (GNL) à partir d'autres sources mondiales, l'exploitation des réserves de gaz naturel présentes dans l'Union grâce à de nouvelles technologies de fracturation hydraulique respectueuses de l'environnement, mises au point par des universités européennes, l'extension des périodes d'exploitation des centrales au charbon et des centrales nucléaires existantes, ou encore l'accélération de l'installation de compteurs intelligents. Vu la gravité de la situation énergétique actuelle de l'Union, il me semble qu'aucune mesure d'atténuation ne devrait être exclue.

De nombreux composants matériels et logiciels nécessaires à la fabrication des éoliennes et des panneaux photovoltaïques sont fabriqués en Asie, ce qui signifie que l'Union dépend de ce continent pour s'approvisionner. Voilà pourquoi il me semble urgent de définir un plan visant à accroître sensiblement l'autonomie du marché unique de l'Union vis-à-vis de la production d'énergie, de la construction des infrastructures énergétiques et d'extraction des matières premières indispensables, mais aussi des technologies nécessaires à cette fin. Cette autonomie porterait sur

la recherche et le développement, le traitement des matériaux ainsi que la conception, la fabrication, l'installation, le lancement et l'entretien des infrastructures dans les domaines concernés au sein du marché unique de l'Union. Elle protégerait les citoyens et consommateurs européens contre la précarité énergétique et le chômage. Pour éviter toute pénurie massive d'énergie en Europe, je préconise les mesures suivantes:

- consolider et développer le marché unique européen;
- renforcer la coopération et la coordination avec des partenaires qui partagent notre vision;
- poursuivre une politique commerciale ambitieuse et diversifier les sources d'approvisionnement;
- lutter contre les inadéquations entre l'offre et la demande sur le marché du travail;
- améliorer la communication et la sensibilisation;
- accélérer l'innovation et la transition numérique;
- faciliter l'accès aux financements;
- garantir des investissements suffisants pour accompagner, entre autres, la transition écologique;
- mettre en œuvre des politiques énergétiques réalistes.

Paul Rübiger
PPE, Autriche (1999-2019)
office@paulruebig.eu

REFONTE DES RÈGLES BUDGÉTAIRES – UN DÉFI MAJEUR



© Adobe Stock

Le 23 mai, compte tenu des prévisions économiques du printemps 2022, les ministres des finances de l'UE 27 ont décidé de prolonger la clause dérogatoire générale du pacte de stabilité et de croissance (PSC) au-delà de 2023 pour permettre aux États membres d'adapter plus rapidement leurs politiques budgétaires pour réagir rapidement aux circonstances en ces temps d'extrême volatilité. Le défi majeur consistant à réviser en profondeur les règles du PSC n'a cependant toujours pas été relevé, bien que ces règles se soient avérées largement contre-productives.

En novembre 2018, j'avais déjà présenté, en tant que député européen (2014-2019), un document de travail pour la commission du contrôle budgétaire sur un rapport de la Cour des comptes intitulé: «L'objectif premier du volet préventif du pacte de stabilité et de croissance (PSC) est-il atteint?». Il s'agissait de déterminer si la Commission avait coordonné efficacement les politiques budgétaires des États membres nécessaires à la réalisation rapide de leurs objectifs budgétaires structurels à moyen terme (OMT).

Ce rapport de la Cour des comptes concluait que: «la Commission a très largement usé de ce pouvoir d'appréciation pour réduire les ajustements requis, tant lors de la définition des règles d'exécution que dans le cadre des décisions individuelles» et qu'elle n'avait par conséquent pas permis la réalisation de l'objectif premier du règlement, à savoir: «une convergence vers les OMT dans un délai raisonnable». La Commission s'est opposée sans équivoque à cette conclusion en déclarant qu'elle rejetait la conclusion de la Cour des comptes selon laquelle elle n'aurait pas assuré la réalisation de l'objectif premier du règlement.

Cette absence totale de compréhension commune m'a amené à conclure, à l'époque, qu'il était urgent de procéder à un réexamen complet des règles du PSC, et notamment de déterminer s'il convenait de remplacer le PSC actuel, qui repose sur le paradigme de l'austérité budgétaire, par un autre pacte de développement durable, qui apporterait l'équilibre, la complémentarité et le renforcement mutuel nécessaires entre la prudence budgétaire

et les objectifs de durabilité. Les développements survenus au cours des trois années suivantes n'ont fait que renforcer l'urgence d'une telle réforme globale. On constate depuis lors que l'Union semble fonctionner de façon optimale lorsque ses règles budgétaires ne sont pas respectées, les déficits budgétaires et les plafonds d'endettement peu élevés ayant été suspendus pour la troisième année consécutive et les règles relatives aux aides d'État, habituellement considérées comme un élément essentiel de la législation de l'Union visant à éviter un traitement inégal des entreprises, ayant également été suspendues temporairement et partiellement. Si l'on peut raisonnablement supposer que l'argument principal en faveur d'une règle est qu'elle peut être ignorée, on devrait sans doute s'interroger sur la notion même de règle en premier lieu. Une synthèse des enseignements tirés a permis d'aboutir à la conclusion de la plus haute importance que l'Union doit investir beaucoup plus dans la solidarité, la résilience et l'autonomie stratégique. Il apparaît qu'il n'est plus possible de préparer l'avenir en se basant sur les concepts issus du passé. Dans un contexte géopolitique et économique de plus en plus incertain, l'Europe a besoin d'un pacte de solidarité et de résilience pour remplacer un PSC largement dépassé, afin de se protéger des chocs à venir et de jeter les bases d'une société socialement et écologiquement durable. Il reste à voir si les chefs d'État ou de gouvernement des 27 relèveront ce défi majeur ou s'ils préféreront revenir au funeste paradigme de l'austérité.

Georgi Pirinski
S&D, Bulgarie (2014-2019)
georgi.g.pirinski@gmail.com

LEÇONS DU DON

Dans les années 1990, je travaillais pour une multinationale et me rendais souvent en Ukraine, où j'avais un collègue fantastique, Sergiy. Sergiy me parlait souvent de son pays méconnu et ignoré. «Regarde, même CNN, dans les prévisions météo des grandes villes du monde, ne mentionne pas Kiev», me disait-il. Aujourd'hui, aucune chaîne d'information n'oublierait de placer Kiev sur la carte. Les démonstrations de puissance en mer de Chine méridionale en 2021, puis les tensions qui ont marqué les Jeux olympiques d'hiver de Pékin, se sont encore intensifiées avec la visite de Poutine à Xi Jinping. Quelques jours plus tard, la guerre contre l'Ukraine éclatait. Les événements ont mis en évidence ce que beaucoup pressentaient depuis au moins 2014, voire depuis la fin de la guerre froide: le multilatéralisme n'a été qu'un bref intermède entre deux périodes de bipolarités, bien que de façon différente:

1. La première opposait l'URSS et les pays du Pacte de Varsovie aux États-Unis et à l'Europe occidentale alliés au sein de l'OTAN. Socialisme d'État contre capitalisme. Démocraties contre systèmes de parti unique. La frontière était bien définie, le rideau de fer traversait l'Europe. Et laissait le reste du monde à l'écart.

2. Le nouvel ordre bilatéral est plus complexe, même si deux pôles peuvent être identifiés: l'axe sino-russe contre le pôle transatlantique, composé des États-Unis et des pays partageant les mêmes valeurs. Capitalisme d'État contre économie de marché. Au sein de ce nouvel ordre, la démocratie prend toutefois de nombreuses formes. Le nouveau rideau de fer s'étend du nord au sud, cette fois-ci à des milliers de kilomètres à l'est, à travers

le littoral ukrainien de la mer Noire. Au-delà de cela, nombreux sont les pays qui, pour profiter de la mondialisation et de l'interdépendance qui en découle, naviguent entre les deux axes au gré de leurs intérêts. L'un d'entre eux est l'Ukraine, dont l'intention est clairement de rejoindre l'Union. Si les systèmes politiques peuvent changer du jour au lendemain, l'économie a besoin d'un temps de latence important. Il faut du temps et des efforts pour instaurer le climat de confiance et de sécurité nécessaires pour attirer les investissements, accompagner les transitions économiques et rationaliser les chaînes d'approvisionnement. La mondialisation évolue donc à des rythmes différents, elle est complexe, multidimensionnelle, mais surtout elle est fragile. Le blocage du canal de Suez par l'Evergreen, le Brexit, la COVID-19, et maintenant la guerre en Ukraine, sont autant d'exemples de la fragilité de la mondialisation vis-à-vis de facteurs extérieurs, tels que les catastrophes naturelles ou les décisions politiques. La guerre est un élément perturbateur d'une nouvelle ampleur pour la société et l'économie. Elle perturbe les chaînes d'approvisionnement en matières premières essentielles, de l'énergie à l'alimentation, mais également celles de certains produits spécifiques tels que l'hélium utilisé pour la fabrication de puces électroniques, ce qui affecte aussi le système financier. Les économies les plus avancées, qui se spécialisent dans des activités à forte valeur ajoutée et délocalisent une grande partie de leur production sur d'autres continents, se sont rendues compte à leurs dépens du risque systémique inhérent à un système fondé sur le secteur des services. Pourra-t-on revenir en arrière? Sans doute que non. Le nouvel ordre bilatéral conservera les asymétries

déoulant des déséquilibres des matières premières, de la production et des services. La véritable alternative à la dépendance n'est pas l'indépendance, mais l'interdépendance. La mer de Chine méridionale est un défi géopolitique lointain et abstrait. L'Ukraine, en revanche, fait de nous tous non pas des témoins, mais des acteurs du nouvel ordre émergent. Les choix que nous faisons ont des conséquences. L'Union doit rester un modèle basé sur des valeurs fortes si elle ne veut pas devenir un continent n'intéressant que les opportunistes.

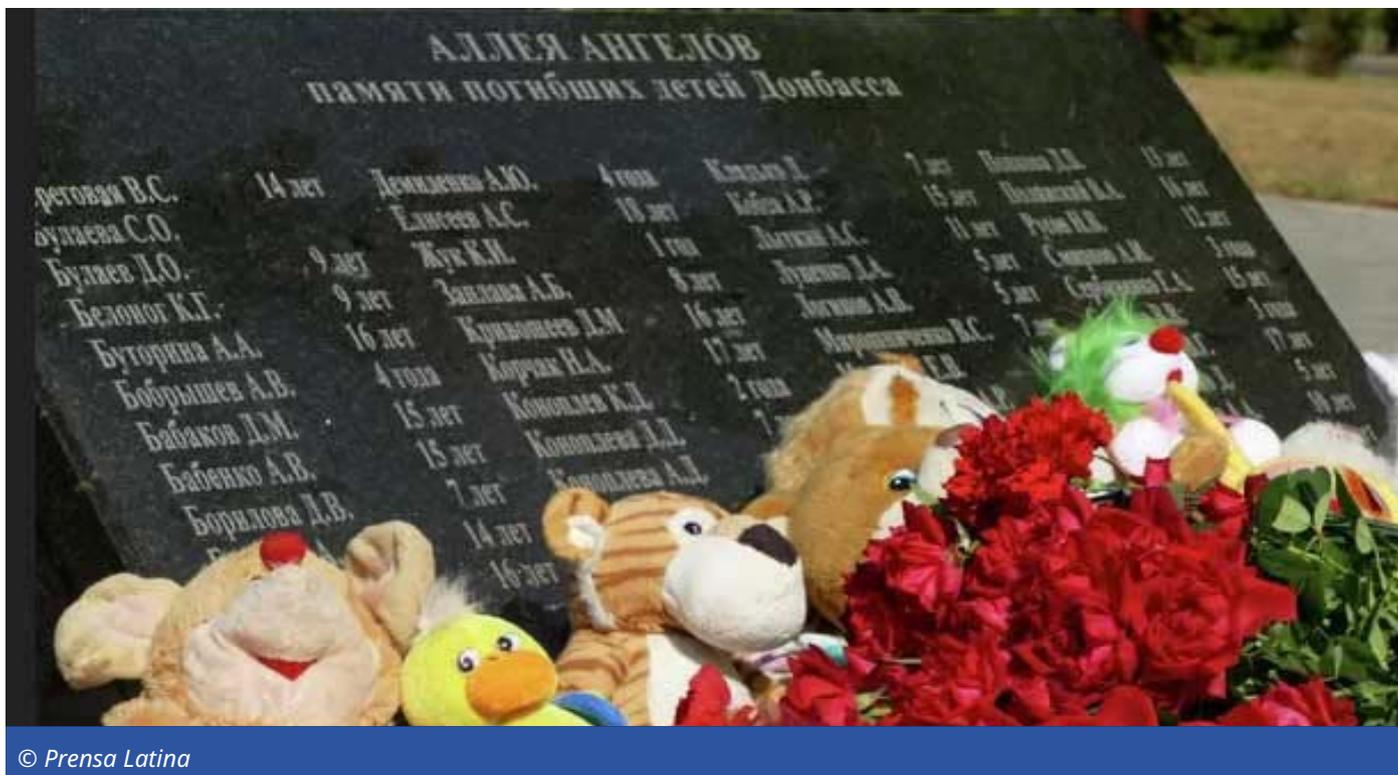
Pour être un modèle, il faut porter haut les couleurs de l'Europe et défendre la méthode communautaire, plutôt que de jouer à somme nulle. Être un modèle, c'est offrir un repère et un refuge aux pays et aux continents balottés entre deux axes. Être un modèle, c'est comprendre le sens profond des valeurs fondamentales que nous défendons et se souvenir que la liberté n'est jamais un acquis, et qu'elle exige des efforts constants ou, comme c'est le cas aujourd'hui en Ukraine, une lutte héroïque. Sergiy et son fils Taras sont deux héros parmi tant d'autres à qui nous rendons hommage. Être un modèle, c'est tenter sincèrement de comprendre le peuple ukrainien. Comme l'a récemment déclaré l'ambassadrice tchèque Edita Hrdá: «J'ai l'impression qu'à Bruxelles, beaucoup ont lu Fukuyama et trop peu "Le Don paisible" de Cholokhov». Le message à ceux dont l'intérêt pour la région n'est que superficiel est simple: en temps de guerre comme en temps de paix, les peuples qui vivent dans la région du fleuve Don sont dépendants les uns des autres.

Edit Herczog

S&D, Hongrie (2004-2014)

mrs.edit.herczog@gmail.com

L'ALLÉE DES ANGES DE DONETSK



Viktoria, Dmitrii, Nadejda, Kirill...
Ce sont les noms des anges de Donetsk, inscrits sur une dalle de granit de Tokovsky. On peut y lire en lettres d'or: «Allée des Anges». Une arche recouverte de roses en fer forgé de deux mètres de haut, est érigée en leur honneur.

Ces roses ont une forme inhabituelle, elles sont entrelacées de douilles de mitrailleuses. Les mêmes bombes et explosifs qui ont tué ou blessé de nombreux enfants¹ du Donbass depuis 2014.

Le 1er juin 2017, une sculpture commémorative a été installée dans le même parc. Elle représente un garçon qui protège sa sœur de son corps.

¹ Selon les données du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, plus de 3 000 civils, adultes et enfants, ont été tués dans le Donbass depuis 2014.

Cette œuvre a été inspirée par une histoire vraie, une véritable tragédie. Laissez-moi vous raconter.

Cela s'est passé dans le village de Boutkevich, dans la région de Louhansk, en 2014. Le village était bombardé par l'artillerie ukrainienne. Une mère traversait la rue avec ses deux enfants lorsqu'ils ont entendu un bourdonnement. Quelqu'un a crié: «À terre!» Kirill, 13 ans, a protégé sa petite sœur Tanya avec son corps. Et puis le monde a explosé. Kirill lui a sauvé la vie, mais a été tué par un grand nombre de fragments de métal...

Cette histoire a inspiré une étudiante russe. Elle a remporté un concours et son dessin a donné lieu à cette sculpture. Avec ses camarades de classe et des élèves allemands, ils ont conçu un livre regroupant des nouvelles sur le thème du bonheur...

Il s'agit d'une des histoires se trouvant dans l'Allée des Anges.

D'autres récits font état d'enseignants tués et de centaines d'écoles et d'hôpitaux détruits.

Lors de la commémoration annuelle des «Anges», des milliers de ballons et de lumignons sont lâchés dans le ciel de Donetsk, Louhansk et ailleurs.

Aujourd'hui j'envoie un message d'espoir, pour que la vertu et la sagesse triomphent au plus tôt...

Mariela Baeva
ADLE, Bulgarie (2007-2009)
mariela.baeva@gmail.com

ACTIVITÉS DE L'AAD



EPFMA
PEAAD



COOPERATION AVEC LE PE

COOPÉRATION AVEC D'ANCIENS DÉPUTÉS: LE SERVICE POUR L'HISTOIRE DU PARLEMENT EUROPÉEN

L'expérience et la mémoire historiques peuvent exercer une influence considérable sur les individus et sur les pays, notamment pour ce qui est de leur attitude face à la guerre et à la paix, ou à la participation à l'intégration européenne. Aussi le président russe, Vladimir Poutine, a-t-il construit un étrange discours sur la destinée de la puissante Russie et sur son propre rôle dans la reconstruction de l'empire de Pierre le Grand, en lançant une guerre d'agression effroyable contre l'Ukraine, première étape vers la réalisation de son objectif. Par ailleurs, nombreux étaient les participants au référendum organisé en 2016 à croire à l'idée selon laquelle le Brexit libèrerait le bouledogue britannique, lui permettant d'accomplir de grandes choses et de transformer le pays en une «Grande-Bretagne mondiale», et peut-être même en un «empire 2.0».

Ces deux exemples montrent combien il est nécessaire de posséder des connaissances historiques solides pour prendre des décisions éclairées sur notre présent et sur notre avenir. Cela vaut également pour le Parlement européen et, plus généralement, pour l'Union européenne. La création récente du service pour l'histoire du Parlement européen (EPHS) a pour mission de renforcer ces connaissances historiques au sein du Parlement et de les associer de manière constructive

aux questions politiques et stratégiques contemporaines. Situé dans les locaux du service de recherche du Parlement européen, le service est dirigé à temps partiel par le professeur Wolfram Kaiser qui, sous la supervision du directeur général de l'EPRS, coordonne une petite équipe constituée pour le moment de trois membres du personnel à temps plein qui seront formés au cours du second semestre de cette année.

La mission de l'EPHS consiste à mener, à coordonner et à commander des études sur l'histoire du Parlement européen, des parlements nationaux et de la démocratie transnationale dans une perspective historique et interdisciplinaire qui englobe jusqu'à la période actuelle. Ce service fournira également un appui aux institutions et aux projets du Parlement européen, tels que la Maison de l'histoire européenne et le réseau des maisons des pères de l'Europe. L'EPHS mettra sur pied un réseau universitaire dont l'objectif sera d'améliorer les capacités de recherche dans ce domaine. Il produira également des études et des notes d'information sur les différents aspects de l'histoire de l'intégration européenne et le rôle particulier du Parlement européen. En juillet dernier, le réseau a publié une première note d'information concernant le débat du Parlement européen sur l'avenir de l'espace postsoviétique lors de l'effondrement de l'Union soviétique en 1991, comme un rappel historique aux

défis que pose la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine.

L'EPHS pourrait également produire divers contenus multimédias à l'intention des citoyens sur l'histoire du Parlement européen, ses dynamiques internes sur le plan politique et son rôle dans l'élaboration des politiques.

L'EPHS pourra coopérer étroitement avec les anciens et les actuels députés au Parlement européen issus de l'ensemble des groupes politiques pour reconstituer l'histoire du Parlement européen. Dans cet esprit, le personnel de l'EPHS et les auteurs externes prendront contact avec d'anciens députés au Parlement européen pour organiser des entretiens qui viendront appuyer leurs études. Ils apprécieraient grandement que les députés participent aux événements en présentiel et en ligne, ainsi qu'à la production de documents de type podcasts ou vidéos courtes. L'EPHS organisera également des événements pour débattre de la vie politique et de la contribution des anciens présidents du Parlement européen. Le premier événement de ce type sera consacré à Lord Plumb, Président du Parlement européen de 1987 à 1989 et président fondateur de l'Association des anciens députés au Parlement européen.

Wolfram Kaiser

Chef du Service pour l'histoire du Parlement européen

wolfram.kaiser@europarl.europa.eu



Wolfram Kaiser, professeur d'études européennes à l'université de Portsmouth (Royaume-Uni) et professeur invité au Collège d'Europe de Bruges (Belgique), dirige l'EPHS à mi-temps. Il a publié de nombreux travaux sur l'histoire de la construction européenne et sur le Parlement, notamment «*Shaping European Union: The European Parliament and Institutional Reform 1979-1989*» (EPRS 2018), «*Writing the Rules for Europe. Experts, Cartels, and International Organizations*» (coécrit avec J. Schot, Palgrave 2014), «*Exhibiting Europe in Museums. Transnational Networks, Collections, Narratives, and Representations*» (coécrit avec S. Krankenhagen et K. Poehls, Berghahn 2014), «*Christian Democracy and the Origins of European Union*» (CUP, 2007), «*Using Europe, Abusing the Europeans. Britain and European Integration, 1945-63*» (Palgrave 1999).

RÉSEAU DES ANCIENS DÉPUTÉS

RÉUNION ANNUELLE DE LA FP-AP À HELSINKI

Pour rendre compte correctement des réunions d'anciens députés européens qui se sont tenues à Helsinki du 16 au 18 juin, il est indispensable de revenir brièvement sur l'histoire et la composition des deux associations d'anciens parlementaires qui y ont participé. La plus ancienne des deux est celle qui rassemble d'anciens membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Les parlementaires de cette Assemblée ont tous été députés ou sénateurs de l'un des États membres du Conseil de l'Europe. Rappelons que ce dernier, fondé en 1949 par dix États, s'est élargi jusqu'à atteindre 47 États membres. L'Assemblée parlementaire se compose de parlementaires nationaux, qui, une fois leur mandat venu à échéance, ont tous la possibilité d'adhérer à l'association des anciens députés de l'institution.

Il en va autrement de l'Association des anciens députés au Parlement européen. Celle-ci regroupe en effet d'anciens députés européens qui ont été un jour élus au Parlement européen, c'est-à-dire qui ont incarné, élection après élection, la

dimension parlementaire de l'Union européenne. Au fur et à mesure des élargissements de l'Union, ces députés ont représenté de plus en plus de pays: 28 avant le fameux Brexit et la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, 27 aujourd'hui. Bien entendu, les anciens députés britanniques qui ont été membres à part entière du Parlement européen conservent leur statut d'anciens députés et sont membres de l'association correspondante.

Entrons maintenant dans le vif du sujet: les réunions qui se sont tenues dernièrement au Parlement de Finlande, à Helsinki. Il s'agissait essentiellement des réunions des deux organes principaux (assemblée générale et bureau) de l'Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe (FP-AP). J'y ai été envoyé en tant que représentant de l'Association des anciens députés au Parlement européen (AAD), dont je suis l'un des dirigeants. Les réunions ont été très intéressantes et ont abordé plusieurs points importants que nous évoquerons ci-dessous. Soulignons tout d'abord qu'il est significatif que l'AAD, que

je représente, dispose d'un siège permanent dans les structures de la FP-AP. C'est à ce titre que nous avons participé aux réunions à Helsinki.

L'une des questions les plus urgentes de la rencontre concernait la nécessité de clôturer le mandat du président de la FP-AP, notre très estimé collègue suédois Rune Rydén. En effet, son mandat statutaire de deux ans était arrivé à son terme en pleine pandémie. Faute de pouvoir tenir une séance de l'assemblée générale pour élire son successeur, il avait été jugé raisonnable de proroger son mandat de deux ans. La séance de l'assemblée générale à Helsinki a constaté la venue à échéance du mandat de Rune Rydén et s'est attelée à l'élection de son successeur. Deux candidats se sont présentés: M. Jean-Pierre Fourré, député socialiste français, et M. Walter Schwimmer, député conservateur autrichien. Or, les deux candidats ont remporté le même nombre de voix lors de l'élection. Un grave problème s'est posé lorsqu'il a été suggéré de procéder à un tirage au sort pour déterminer lequel serait élu et lequel éliminé. Heureusement, une autre solution, bien plus raisonnable à mon sens, l'a emporté, à savoir d'utiliser le tirage au sort pour partager la présidence entre les deux candidats, l'un l'exerçant en 2022-2023, l'autre en 2023-2024. Les rebondissements ne se sont pas arrêtés là, puisqu'un autre poste à pourvoir était celui de vice-président, mais que le candidat italien avait retiré sa candidature. C'est là encore le partage du poste qui a été retenu, faisant d'une pierre deux coups: la première année, le président serait M. Fourré et le vice-président M. Schwimmer, et vice-versa pour l'année suivante.



Séminaire sur la "finlandisation" pendant la réunion annuelle du FP-AP à Helsinki, 17 juillet 2022



Photo de groupe lors de la réunion annuelle de la FP-AP le 17 juillet 2022 à Helsinki © FP-AP, 2022

Un autre sujet marquant de la réunion d'Helsinki a été le débat sur ce que l'on appelait autrefois la «finlandisation», c'est-à-dire le positionnement de la Finlande, qui a toujours dû faire face à un important problème de tension entre ses deux voisins, la Suède et surtout la Russie (c'est-à-dire l'ancienne Union soviétique pendant plusieurs décennies). Des experts hautement qualifiés se sont exprimés. Je suis quant à moi intervenu pour rappeler comment, tout au long de la guerre froide, le terme de «finlandisation» avait été une appellation quelque peu antipathique à l'égard de la Finlande, accusée de se rapprocher de la Russie pour sauvegarder son identité, voire de se distancier des normes démocratiques des pays occidentaux qui étaient les siennes depuis son indépendance.

«Finlandisation, c'est-à-dire le positionnement de la Finlande, qui a toujours dû faire face à un important problème

de tension entre ses deux voisins, la Suède et surtout La Russie.»

La demande d'adhésion de la Finlande à l'OTAN, qui sonne la fin de nombreuses années de neutralité, jusqu'ici l'un des piliers de la politique de ce pays, a été un autre sujet de discussion important. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a fait peser une pression énorme. Il est apparu clairement lors du débat que la majorité des présents comprenait la volonté - née d'une quasi-nécessité - de la Finlande de prendre des mesures pour assurer sa sécurité face à un voisin à la fois puissant et capable d'agissements qui ont pris tout le monde par surprise.

Un autre moment émouvant de la réunion d'Helsinki a été l'unanimité avec laquelle les représentants des associations d'anciens députés ont salué le travail accompli par notre collègue allemande, Brigitte Langenhagen, qui a choisi de ne pas se porter candidate à sa réélection après avoir représenté l'AAD

pendant de nombreuses années. Un autre chapitre important de cette rencontre en Finlande a été l'excursion sur l'île de Suomenlinna. Cette visite sur le terrain a été l'occasion de toucher du doigt l'histoire du pays, et notamment de mieux comprendre le contexte permanent de tension auquel est confrontée la Finlande, prise entre les deux voisins si puissants et souvent virulents que sont la Suède et la Russie.

Miguel Angel Martínez Martínez

*S&D, Espagne (1999-2014)
micar@email.com*

PROGRAMME PE AU CAMPUS

RÈGLEMENT DE L'UE SUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN CADRE VISANT À FAVORISER LES INVESTISSEMENTS DURABLES

UNIVERSITÉ DE L'ILLINOIS, URBANA-CHAMPAIGN | 20 AVRIL 2022 | EN LIGNE

Le 20 avril 2022 j'avais eu l'occasion de donner une conférence à l'université d'Illinois à Urbana-Champaign.

La conférence faisait partie d'une série de séminaire, organisée par le département de l'anthropologie de cette haute école. L'université a été fondée en 1867 avec un total de 77 étudiants. Aujourd'hui l'Université Illinois est une des plus grandes universités publiques aux Etats-Unis, avec plus de 56000 étudiants inscrits.

A cause de la pandémie les conférences se sont effectuées en ligne. Ce format était bien nécessaire en vue de la situation présente. Mais cela devrait être une exception étant donné, que le débat en ligne le dépouille de la vivacité. Malgré ces circonstances malheureuses la discussion s'est développée bien.

Le professeur Jonathan Larson, qui organise la série, a ouvert la séance en présentant l'intervenant. Le professeur m'avait demandé pendant la phase préparatoire de focaliser sur le Green-Deal européen. Etant donné, que j'étais membre de la commission ECON, qui a voté le rapport UE 2020/852, j'avais choisi le titre susvisé. Le format m'avait alloué 30 minutes d'introduction. J'ai commencé en décrivant les tâches et les enjeux d'une stratégie

européenne, qui est basée sur les obligations souscrites dans l'accord de Paris sur le climat. Egalement, j'ai expliqué le processus législatif initié par la Commission en commençant par l'établissement d'un groupe d'experts de haut niveau.

J'ai évoqué l'histoire de ce projet législatif après le rapport de ce groupe. J'ai informé les étudiants sur les débats vifs dans notre commission et dans mon propre groupe sur la proposition de la Commission, le vote controversé soit au niveau de la commission ECON, soit à l'assemblée plénière. Comme je suis avocat j'ai également familiarisé l'assistance avec le règlement du traité de Lisbonne demandant une base constitutionnelle pour l'adoption d'une loi européenne. En lisant le traité on conclut, que cette base applicable ici était Art. 114. En outre je posais la question, si toutes les régulations du règlement 2020/852 étaient en conformité avec les dispositions du TFUE. On examina surtout l'article 1 du règlement 2020/852 en référence à l'article 5 du TUE, à savoir le principe de la proportionnalité.

Ici le débat sur la question, si la disposition était vraiment nécessaire, s'est développé vivement.

Pareillement, j'évoquai la théorie de la courbe de Kuznets écologique. La courbe de Kuznets exprime une hypothèse avancée par l'économiste Simon Kuznets dans les années 1950 et 1960.

Selon cette hypothèse, au fur et à mesure qu'une économie se développe, les forces du marché augmentent d'abord puis diminuent les inégalités économiques.

La courbe environnementale de Kuznets (EKC) est une relation hypothétique entre la qualité de l'environnement et le développement économique: divers indicateurs de dégradation de l'environnement ont tendance à s'aggraver à mesure que la croissance économique moderne se produit jusqu'à ce que le revenu moyen atteigne un certain point au cours du développement. L'EKC suggère, en somme, que "la solution à la pollution est la croissance économique". A la suite de quoi le débat s'articula vivement autour de la question, si l'EKC est vérifiable empiriquement. Une partie de l'assistance sembla être surprise, que les conclusions de l'EKC n'étaient pas considérées pendant la discussion politique et la conception du règlement 2020/852. D'autres étudiants n'acceptèrent pas les conclusions de l'EKC, refusant conséquemment l'idée de d'incorporer ses éléments dans la loi en question.

La séance a duré presque deux heures. Je voudrais remercier le prof. Jonathan Larson, les étudiants et les intervenants.

Dr Stefan Gehrold
PPE, Allemagne (2018-2019)
stefan.gehrold@kas.de



RENFORCER LA RÉSILIENCE DES EUROPÉENS

UNIVERSITÉ DE DEUSTO, BILBAO, ESPAGNE | 4 MAI 2022 | SUR LE CAMPUS

Dans le cadre du programme Campus de l'AAD, j'ai été invitée à l'université Deusto à Bilbao pour parler de la manière dont l'Union renforce sa résilience. Bilbao est l'une des villes les plus créatives du monde, et l'université Deusto figure parmi les meilleures universités européennes. Après la COVID, l'Union a besoin d'accroître sa résilience et d'intensifier son action dans les domaines du numérique, du développement durable et de l'écologie. Une série de facteurs viendront bouleverser le mode de vie européen: la pandémie et la relance après la COVID, la guerre en Ukraine, la hausse des prix et le manque d'énergie primaire, la perturbation des chaînes alimentaires et le changement climatique.

Comme l'affirmait Jean Monnet, chaque défi est une nouvelle occasion de s'épanouir, et il faut voir l'après-pandémie comme telle. La pandémie de COVID-19, avec le reconfinement de la Chine, puis la guerre en Ukraine, ont fait grimper le taux d'inflation d'Europe à 8.6 % (juin 2022, euronews). La plus grande difficulté pour l'Union réside dans la hausse durable des prix de l'énergie. La croissance est en baisse et l'inflation en hausse. Cette situation peut se révéler difficile pour les entreprises, les entrepreneurs et les ménages de la classe moyenne.

Il y a quelques années, notre association s'est rendue en Géorgie. À cette occasion, nous avons pu observer les conséquences de l'occupation russe en Ossétie et en Abkhazie. Forts cette expérience, nous savons que, si l'Ukraine se bat aujourd'hui, c'est à la fois pour défendre sa démocratie et son pays, mais aussi pour protéger le territoire de l'Union. Depuis l'attaque de l'Ukraine par la Russie, l'Union s'est renforcée, et elle est désormais plus unie dans son approche du conflit en Ukraine.



Zofija Mazej Kukovič lors de sa conférence à l'Université de Deusto de Bilbao, 4 mai 2022

Avant la pandémie de COVID-19, l'Union disposait d'un rôle très limité dans le domaine de la santé publique. Les principales conséquences de cette pandémie ont été les restrictions à la libre circulation des personnes, aux rassemblements et à la présence physique dans les écoles et les universités. Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) a tiré les enseignements de la pandémie de COVID-19 à l'issue de la première vague de l'épidémie. L'Union a ainsi commencé à jouer un rôle plus actif en la matière; elle a édifié une union européenne de la santé, fourni des recommandations scientifiques aux autorités des États membres, créé un partenariat mondial pour le développement de vaccins et amélioré la communication et la coordination.

Les mesures prises pour contenir la propagation du virus et lutter contre la guerre en Ukraine ont eu des répercussions sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Dans le cadre du pacte vert pour l'Europe, l'Union a élaboré la stratégie «De la ferme à la table» pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement.

L'Union est un importateur net d'énergie et sa dépendance à

l'égard des combustibles fossiles est en augmentation. Nous ne nous soucions pas de l'environnement et les conséquences se traduisent par un changement climatique et des phénomènes extrêmes. Pour réduire sa dépendance énergétique, l'Union doit opérer une transformation numérique et renforcer sa cybersécurité, réduire sa consommation d'énergie, investir dans les sources d'énergie renouvelables et sensibiliser les citoyens à l'importance d'adopter un mode de vie sain en privilégiant une alimentation variée, des déplacements en transports publics ou en vélo plutôt qu'en voiture individuelle, etc.

Pour une majorité d'Européens, les citoyens de l'Union devraient être davantage pris en compte lorsqu'il s'agit de décider de l'avenir de l'Europe. Les jeunes affirmer qu'une meilleure sensibilisation à l'Union est importante pour les futures élections, afin que la jeunesse comprenne que chaque vote compte. Comme Mahatma Gandhi l'a dit un jour, ce n'est pas avec des mots que l'on éduque les jeunes, mais par la façon dont nous vivons et par nos actions.

Zofija Mazej Kukovič
PPE, Sloveie (2011-2014)
zofija.mazejkukovic@gmail.com

PROGRAMME PE AU CAMPUS

LES POLITIQUES CLIMATIQUES EUROPÉENNES ET LE CADRE POUR L'ÉTAT DE DROIT

L'UNIVERSITÉ ZEPPELIN DE FRIEDRICHSHAFEN ET L'UNIVERSITÉ D'ÉCONOMIE D'IZMIR | 5 MAI 2022 | EN LIGNE

L'événement nous a permis de faire d'une pierre deux coups, et ce à double titre, puisque nous avons abordé deux sujets avec des étudiants de deux universités. Pour exploiter au mieux les deux heures de cette session matinale du 5 mai, nous nous sommes attachés à faire preuve d'efficacité. Le programme en soi était déjà très attrayant: le fait de s'adresser à des étudiants allemands et turcs ayant des parcours et des expériences différents représentait un défi en soi. Ajoutons à cela que le débat portait sur deux questions a priori sans rapport, mais qui sont liées par la réalité historique de la guerre en Ukraine et la politique de sanctions de l'Union. La discussion s'est déroulée en deux temps: nous avons d'abord consacré une heure aux politiques climatiques de l'Union, puis nous nous sommes penchés sur le cadre pour l'état de droit, et plus précisément sur la situation en Hongrie et la manière dont elle pourrait évoluer.

“Nous avons d'abord consacré une heure aux politiques climatiques de l'Union, puis nous nous sommes penchés sur le cadre pour l'état de droit, et plus précisément sur la situation en Hongrie et la manière dont elle pourrait évoluer.”

Après une brève présentation des derniers faits relatifs au changement climatique, nous avons passé en revue les politiques menées par l'Union au fil de l'histoire, en mettant l'accent sur les politiques actuelles, telles que le pacte vert pour l'Europe et le

paquet «Ajustement à l'objectif 55». Les étudiants et le professeur Bürgin ont également participé activement à la discussion en posant d'excellentes questions concernant la dynamique intra-institutionnelle à l'œuvre dans les négociations sur la politique climatique ainsi que les conflits et la répartition des responsabilités entre les institutions, les États membres ou les groupes politiques. Nous avons eu un dialogue animé sur les aspects sociaux de la transition climatique, les conséquences de l'agression russe contre l'Ukraine et les efforts de l'Union en matière de climat. La question a été posée de savoir dans quels domaines de la politique climatique il était le plus difficile d'agir (j'ai répondu les transports et l'agriculture, sachant tout de même qu'il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne les marchés de l'énergie et le secteur du bâtiment). L'heure prévue pour la première partie a à peine suffi à couvrir ces questions.

La partie consacrée à l'état de droit était axée sur l'étude du cas de la Hongrie, mais a également permis de présenter les lacunes systémiques du cadre institutionnel et juridique de l'Union pour faire face aux déficits démocratiques dans les États membres en général.

Nous avons discuté du processus de détricotage progressif de la démocratie en Hongrie depuis 2010, des raisons de l'absence de réponse efficace de l'Union aux problèmes évidents (qui vont des instruments et pouvoirs limités aux jeux politiques auxquels se livrent le PPE et le groupe allemand CDU/CSU) et de la genèse de la proposition sur la conditionnalité liée à l'état de droit et du parcours semé d'embûches en vue de son adoption et de sa mise en application. La situation actuelle et les conflits entre la Commission et le gouvernement hongrois ont bien entendu été abordés, de même que l'issue incertaine de ce bras de fer. En conclusion, nous avons constaté que la lutte entre les institutions européennes et le Premier ministre Orbán ne concerne pas seulement la Hongrie: il s'agit au moins de se prononcer sur le type d'Europe que nous souhaitons. Une simple coopération économique et un marché unique, ou un projet politique qui repose sur des valeurs, des principes et des droits fondamentaux de nature à créer une communauté politique au niveau européen.

Benedek Jávör

*Les Verts/ALE, Hongrie (2014-2019)
javor.benedek@budapest.eu*



EURAC Video Chat with Benedek Jávör

- Head of Representation of Budapest to the EU
- Member of the European Parliament 2014-19
- Member of the Hungarian National Assembly 2010-14

Moderator: Assoc. Prof. Dr. Alexander Bürgin
Izmir University of Economics

May 5, 2022 | Thursday

11:00 – 12:00 The EU's climate and energy politics

12:00 – 13:00 The EU's options against democratic erosion in Hungary

EMA PROGRAMME
EUROPEAN PARLIAMENT TO CAMPUS

LE FÉDÉRALISME EST-IL UNE CHANCE POUR L'EUROPE?

L'ISLE-ADAM, FRANCE | 18 MAI 2022 | SUR LE CAMPUS

La réponse à la question ainsi posée est tout simplement : non. L'Europe politique, dont la construction a commencé il y a plus de soixante-dix ans, est une nouvelle entité juridique sans précédent. Son architecture institutionnelle reprend celle des Etats fédéraux, avec notamment un Parlement bicaméral où sont représentés les citoyens d'un côté et les composantes de l'Union de l'autre (régions, provinces, « Etats » fédérés américains). Mais le fédéralisme classique vise à l'organisation d'un seul Etat-nation. Son but est de combiner l'unité politique nationale et la décentralisation de son administration. L'Union comprend à ce jour 27 nations, toutes farouchement attachées à leur indépendance et à leur identité ; elle entend combiner l'unité d'action collective et la diversité des nations membres.

Une autre grande différence porte sur les compétences transférées au niveau supérieur. Alors que la politique étrangère et la défense sont traditionnellement les premières attributions conférées à une fédération, ces responsabilités, constitutives des identités nationales, restent principalement au niveau des Etats membres. Pour la même raison, il en va de même pour l'éducation et la culture. Comme toutes les politiques de justice sociale (redistribution entre riches et pauvres, entre jeunes et seniors, entre malades et bien portants) sont restées aussi dans le champ de compétence national, l'Union fonctionne avec un budget dérisoire de 1% du PIB : ce géant normatif est un nain budgétaire. La crise économique engendrée par la pandémie a commencé de combler ce gouffre avec le grand emprunt chargé de financer le plan de relance européen. On verra si la guerre d'Ukraine conduit à transformer cette inflexion en véritable tournant.



Les conclusions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe recommandent une modification des traités. La pression des événements n'en laisse pas le temps, et le traité de Lisbonne, encore largement sous-utilisé, fournit au moins une précieuse boîte à outils provisoire. Le recours aux coopérations renforcées permet à ceux des Etats qui sont prêts à abandonner l'obligation de l'unanimité dans les domaines qu'ils jugent prioritaires à le faire sans attendre les autres. La France est désormais le seul pays de l'Union à être membre du Conseil de Sécurité de l'ONU : qu'est-ce qui l'empêche de décider qu'elle votera désormais, au cas par cas, comme le souhaite la majorité de ses partenaires de l'Union ?

“La pression des événements n'en laisse pas le temps, et le traité de Lisbonne, encore largement sous-utilisé, fournit au moins une précieuse boîte à outils provisoire.”

Le véritable régime parlementaire institué par le traité de Lisbonne ouvre la porte à l'élection démocratique du Président de la Commission à travers l'élection du Parlement, sans avoir à changer une seule virgule du traité : celui-ci prévoit qu'en l'espèce, le Conseil européen agit comme une sorte de chef d'Etat collectif, chargé, au vu des résultats des élections parlementaires, de proposer le leader capable de rassembler une majorité (en pratique une coalition majoritaire) autour de sa personne pour la durée du mandat. Si chaque famille politique européenne désigne à l'avance son ou sa candidat/e, le vainqueur aura la même notoriété, et surtout la même légitimité, que tous les Premiers ministres de nos partenaires européens. Enfin, un vrai travail est engagé pour doter l'Union des ressources financières propres dont elle a besoin pour financer les responsabilités sans cesse croissantes qui lui sont confiées.

Alain Lamassoure
PPE-DE, France (1989-1993, 1999-2019)
a.lamassoure@wanadoo.fr

RÉUNION ANNUELLE DE L'AAD

ÉLECTION DE KLAUS HÄNSCH À LA PRÉSIDENTENCE DE L'AAD

Le 2 juin, l'Assemblée générale annuelle a élu une partie du Conseil d'administration avec Monica Baldi, Edward McMillan Scott, Jean-Pierre Audy et Paul Rübzig. Le Dr Klaus Hänsch a été élu nouveau président de l'AAD.

Son prédécesseur, le Dr Hans-Gert Pöttering, a été chaudement remercié pour son investissement sans faille en faveur de l'AAD ces dernières années. Tous les participants ont approuvé à l'unanimité la poursuite et l'approfondissement, au cours des prochaines années, des programmes et activités que l'AAD mène avec brio.

Le 1er juin dernier, de nombreux membres ont suivi le débat organisé dans la bibliothèque du Parlement européen sur le thème «L'avenir de l'Europe aujourd'hui: enjeux clés en amont et en aval de la conférence sur l'avenir de l'Europe». Des députés issus de différents groupes politiques ont exprimé leur souhait que le dialogue avec les citoyens européens se poursuive et que l'Union prenne des mesures concrètes pour suivre les recommandations des citoyens, que cela implique ou non de modifier le traité de Lisbonne.

Une cérémonie très émouvante s'est ensuite tenue dans l'hémicycle en hommage aux 47 anciens députés qui nous ont quittés en 2021 et 2022, dont les anciens Présidents David Maria Sassoli et Lord Henry Plumb.



De gauche à droite: Jean-Pierre Audy, Miguel Ángel Martínez Martínez, Elisabetta Fonck, Klaus Hänsch, Hans-Gert Pöttering, Monica Baldi, Pier Antonio Panzeri and Teresa Riera Madurell.

Pat Cox, ancien Président du Parlement, a ouvert le dîner-débat dans le salon présidentiel en prononçant un discours stimulant sur «La guerre en Ukraine, événement le plus important du XXI^e siècle». Ce conflit constitue un signal d'alarme face auquel aucune démocratie ne peut fermer les yeux. En particulier, l'Union européenne doit faire preuve de solidarité et réagir avec clarté et fermeté.

Jo Leinen

S&D, Allemagne (1999-2019)

jo.leinen@outlook.com

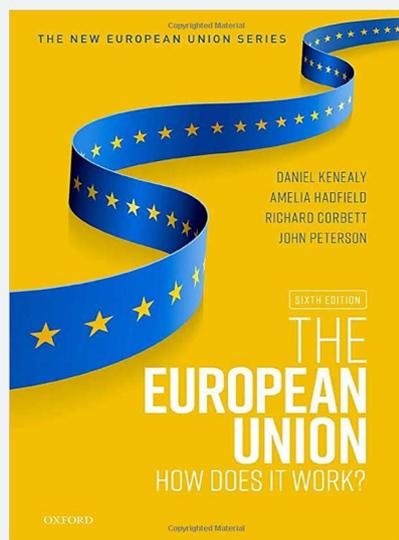


ÉVÉNEMENTS ANNUELS DE L'AAD



THE EUROPEAN UNION. HOW DOES IT WORK?

par **Daniel Kenealy, Amelia Hadfield, Richard Corbett and John Peterson**,
publié par Oxford University Press 2022 (6^e édition)



Cet excellent texte se fonde à la fois sur le concept de changement comme constante et sur l'idée selon laquelle l'Union européenne est un système expérimental en perpétuelle évolution. À l'image des institutions, cette sixième édition s'inspire de l'héritage laissé par ses prédécesseurs, en l'occurrence les cinq premières éditions ainsi que leurs auteurs et éditeurs.

Je suis entré dans la vie professionnelle il y a quelques dizaines d'années, alors que je n'étais encore qu'un jeune universitaire. J'enseignais en Irlande dans le cadre du tout premier programme de licence en études européennes, à l'actuelle université de Limerick. La recherche de manuels de qualité était, au même titre que le changement, un souci constant. Si le fonctionnement de l'Union vous intéresse, ne cherchez plus, cet ouvrage est fait pour vous. Conçu aussi bien pour les étudiants que pour les lecteurs avides d'en savoir plus sur le sujet, il n'a rien d'un livre de chevet. Appréhendé dans son ensemble ou en partie seulement, il constitue une véritable référence. S'il s'adresse en premier lieu à un public universitaire, ce livre trouvera sa place dans les bibliothèques de tous

les professionnels et les particuliers qui accordent de l'importance à la compréhension de l'Union.

Cet ouvrage de 227 pages comporte quatre parties, notamment une introduction sur l'Union européenne, ainsi qu'une présentation de son fonctionnement, de son rôle et de ses objectifs. Il comprend également des résumés faciles à lire, des rappels de faits importants, des questions à débattre, des conseils de lecture, des liens vers des sites web et un glossaire, qui en font un exemple de clarté, de concision et d'érudition qui répondra aux attentes du grand public et des spécialistes.

Mon propre parcours, que ce soit avant, pendant ou après mes années au Parlement européen, a été marqué par mon engagement en faveur de l'Union européenne. Le principal élément qui a retenu mon attention dans cet ouvrage, en ma qualité de professionnel de longue date connaissant bien le fonctionnement de l'Union, est la compréhension intuitive, d'une part, des mécanismes qui régissent l'Union, ses institutions et ses procédures, et, d'autre part, des dynamiques qui la parcourent et de la complexité à plusieurs niveaux qui la caractérise.

De nombreuses théories universitaires consacrées à l'observation du fonctionnement de l'Union sont présentées de manière élégante et distillées par petites touches, comme une mise en bouche destinée à exciter les papilles des plus curieux. Le livre se fait l'écho de ces théories, mais ne s'enferme dans aucune d'entre elles, car il admet qu'une théorie unique ne permet pas d'appréhender l'Union. Il reconnaît que la montée des politiques identitaires et de l'euroscpticisme fait partie intégrante du tissu politique complexe qui anime tout autant qu'il contraint l'Union

dans ce continuum qui se situe entre les principes de démocratie et de légitimité.

Ce livre qui aborde le thème de l'intégration de l'Union procède également à une analyse exhaustive des effets du Brexit, premier acte de la désintégration. Il décrit l'influence et le rôle croissants exercés par le Conseil européen dans la prise de décision depuis le traité de Maastricht et inscrit le changement climatique et les relations avec la Chine, entre autres sujets, dans les défis de demain. Le livre s'achève sur une nouvelle étape de l'histoire de l'intégration européenne: la conférence sur l'avenir de l'Europe. Il attire l'attention sur les forces et les faiblesses que présente l'Union tant dans sa portée que dans sa capacité à parvenir à ses objectifs.

Je suis toujours convaincu de la pertinence de l'affirmation de Robert Schuman et de Jean Monnet, selon laquelle «l'Europe se fera dans les crises». Ce livre, qui énumère les multiples crises auxquelles elle a été confrontée au cours des dix dernières années et plus loin encore dans le passé, a été publié avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cet événement fera l'objet d'un prochain chapitre consacré à la détermination exceptionnelle et à la rapidité d'action dont a fait preuve l'Union qui a dépassé son incrémentalisme stratégique en résolvant en quelques jours seulement quantité de problèmes qu'elle et ses États membres avaient esquivés pendant des décennies. En attendant la parution d'une septième édition qui sans nul doute ne décevra pas le lecteur, des mises à jour provisoires de cet ouvrage utile seront proposées grâce à des liens vers des sites web.

Pat Cox

ELDR, Irlande (1989-2004)

pat@patcox.eu

ÉVÈNEMENTS À VENIR

ACTIVITÉS

22-24
SEPTEMBRE 2022

Visite de l'AAD à la Fondation Jean Monnet, Lausanne (Suisse)

Du 22 au 24 septembre, une délégation de l'AAD conduite par la vice-présidente Mme Baldi visitera la Fondation Jean Monnet à Lausanne. Les inscriptions sont fermées et un rapport sur la visite sera disponible dans le Bulletin de l'AAD de décembre.

23-25
OCTOBRE 2022

Visite de l'AAD en République tchèque

Les détails seront communiqués ultérieurement. Veuillez vérifier vos emails et le site web de l'AAD.

6
DÉCEMBRE 2022

Librorum 'La finanza per la società. Dal dominio al servizio. Cenni sulla necessità di una trasformazione' (La finance pour la société. De la domination au service. Indications sur la nécessité d'une transformation), par Vitaliano Gemelli, précédé d'une visite guidée dans la MHE.

De 17h00 à 18h30, Maison de l'histoire européenne. Les détails seront communiqués ultérieurement par e-mail et sur le site web de l'AAD. L'événement Librorum sera précédé d'une visite guidée dans la Maison de l'histoire européenne de 15h30 à 16h30.

6
DÉCEMBRE 2022

Cocktail et dîner annuel

Cette année, un dîner de gala sera organisé de 19h30 à 21h30. Le dîner sera précédé d'un cocktail de 18h30 à 19h30. De plus amples informations seront communiquées ultérieurement par e-mail.

6
DÉCEMBRE 2022

Séminaire annuel et déjeuner de rencontre

Un débat de haut niveau sera organisé de 09h30 à 12h00 au Parlement européen, à Bruxelles. Les détails seront communiqués ultérieurement. Veuillez consulter vos courriels et le site web de l'AAD. Après le séminaire annuel, un déjeuner sera organisé au Parlement européen de 12h15 à 13h15.

7
DÉCEMBRE 2022

Table ronde de l'EPRS - "Le président Lord Plumb : Une évaluation historique".

Une table ronde sera organisée dans la salle de lecture de la bibliothèque du PE de 13h30 à 15h00. Les détails seront transmis ultérieurement. Veuillez vérifier vos emails et le site web de l'AAD.

NOUVEAUX MEMBRES



Evelyne GEBHARDT
PSE, S&D, Allemagne
(1994-2022)



Leslie HUCKFIELD
S&D, Royaume-Uni
(1984-1989)



Richard SEEBER
PPE, Autriche
(2004-2014)

Merci à Candriam de sponsoriser les programmes PE au Campus.

CANDRIAM
INVESTORS GROUP
A NEW YORK LIFE COMPANY

L'AAD AU TRAVAIL

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Klaus
HÄNSCH



Monica BALDI



Jean-Pierre
AUDY



Teresa RIERA
MADURELL



Michael
HINDLEY



Miguel Angel
MARTÍNEZ
MARTÍNEZ



Edward
McMILLAN-
SCOTT



Pier Antonio
PANZERI



Manuel PORTO



Paul RÜBIG

BUREAU DE L'AAD

Président: **Klaus HÄNSCH**

Vice-présidente: **Monica BALDI**

Trésorier: **Jean-Pierre AUDY**

Secrétaire: **Teresa RIERA MADURELL**

LISTE DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de rédaction du Bulletin de l'AAD: Mme Baldi (présidente), M Audy, M McMillan-Scott, Mme Riera Madurell et M Rübig.

PE au Campus: M Hindley (président) et M Porto.

Rélations avec la commission des budgets, DG Finance: M Audy.

Dîner Débat: Mme Baldi and M Panzeri.

Délégués au Bureau de l'Association européenne des anciens membres (FP-AP): M Martínez Martínez et Mme Riera Madurell. Si nécessaire, les membres seront remplacés par M Audy.

Délégués à l'Assemblée générale annuelle, séminaires et colloques de l'FP-AP: M Audy, M Martínez Martínez et Mme Riera Madurell. Outre les déléguées AAD ou leurs suppléantes et en accord avec le FP-AP, d'autres membres du Conseil de l'AAD peuvent participer aux séminaires ou colloques annuels à leurs frais.

Rélations avec les associations d'anciens membres hors Europe: M Audy et M Martínez Martínez.

Séminaire annuel et relations avec les groupes de réflexion, les instituts politiques et les fondations: Mme Riera Madurell (présidente), Mme Baldi et M Rübig.

Archives: Ms Baldi.

Communication de l'AAD: Mme Baldi (présidente) et M Hindley.

Groupe de travail sur le soutien à la démocratie et l'observation des élections: M Hindley, M Martínez Martínez, M McMillan-Scott, M Panzeri et Mme De Keyser (membre de l'AAD à titre consultatif).

Rélations avec la Maison de l'histoire européenne: M Martínez Martínez.

Rélations avec l'Institut universitaire européen (IUE): Mme Baldi.

IN MEMORIAM



Giorgos KATIFORIS

☞ 12 avril 2022
PSE, Grèce (1994-2004)

Il a été membre grec du Parlement européen. Au niveau national, M Katiforis représentait 'Panellinio Socialistiko Kinima'.



Jean-Claude FRUTEAU

☞ 28 avril 2022
PSE, France (1999-2007)

Il a été membre français du Parlement européen. Au niveau national, M Fruteau représentait le Parti socialiste.



Ursula BRAUN-MOSER

☞ 2 mai 2022
PPE, Allemagne (1984-1994)

Elle a été membre allemande du Parlement européen. Au niveau national, Mme Braun-Moser représentait 'Christlich Demokratische Union Deutschlands'.



Yves PIÉTRASANTA

☞ 28 mai 2022
Verts/ALE, France (1999-2004)

Il a été membre français du Parlement européen. Au niveau national, M Piétrasanta représentait 'Les Verts-Europe-Ecologie'.



Martin BANGEMANN

☞ 28 juin 2022
ADLE, Allemagne (1979-1984)

Il a été membre allemand du Parlement européen. Au niveau national, M Bangemann représentait 'Freie Demokratische Partei'.

IN MEMORIAM



Georgs ANDREJEVS

✝ 16 juillet 2022
ADLE, Lettonie (2004-2009)

Il a été membre letton du Parlement européen. Au niveau national, M Andrejevs représentait "Savienība "Latvijas Celš".



Ilona GRAENITZ

✝ 17 juillet 2022
PSE, Autriche (1995-1999)

Elle a été membre autrichienne du Parlement européen. Au niveau national, Mme Graenitz représentait 'Sozialdemokratische Partei Österreichs'.



Aloyzas SAKALAS

✝ 18 juillet 2022
S&D, Lituanie (2004-2009)

Il a été membre lituanien du Parlement européen. Au niveau national, M Sakalas représentait 'Lietuvos socialdemokratų partija'.



Reino PAASILINNA

✝ 21 juillet 2022
PSE, Finlande (1996-2009)

Il a été membre finlandais du Parlement européen. Au niveau national, M Paasilinna représentait 'Suomen Sosialidemokraattinen Puolue/Finlands Socialdemokratiska Parti'.



Hartmut PERSCHAU

✝ 25 juillet 2022
PPE, Allemagne (1989-1991)

Il a été membre allemand du Parlement européen. Au niveau national, M Perschau représentait 'Christlich Demokratische Union Deutschlands'.

IN MEMORIAM



Marit PAULSEN

☞ 25 juillet 2022
ADLE-ÉLDR, Suède (1999-2004, 2009-2015)

Elle a été membre suédoise du Parlement européen. Au niveau national, Mme Paulsen représentait 'Liberalerna'.



Jan SONNEVELD

☞ 2 août 2022
PPE, Pays-Bas (1989-1999)

Il a été membre néerlandais du Parlement européen. Au niveau national, M Sonneveld représentait 'Christen Democratisch Appèl'.



Anthony SIMPSON

☞ 14 août 2022
PDE-PPE, Royaume-Uni (1979-1994)

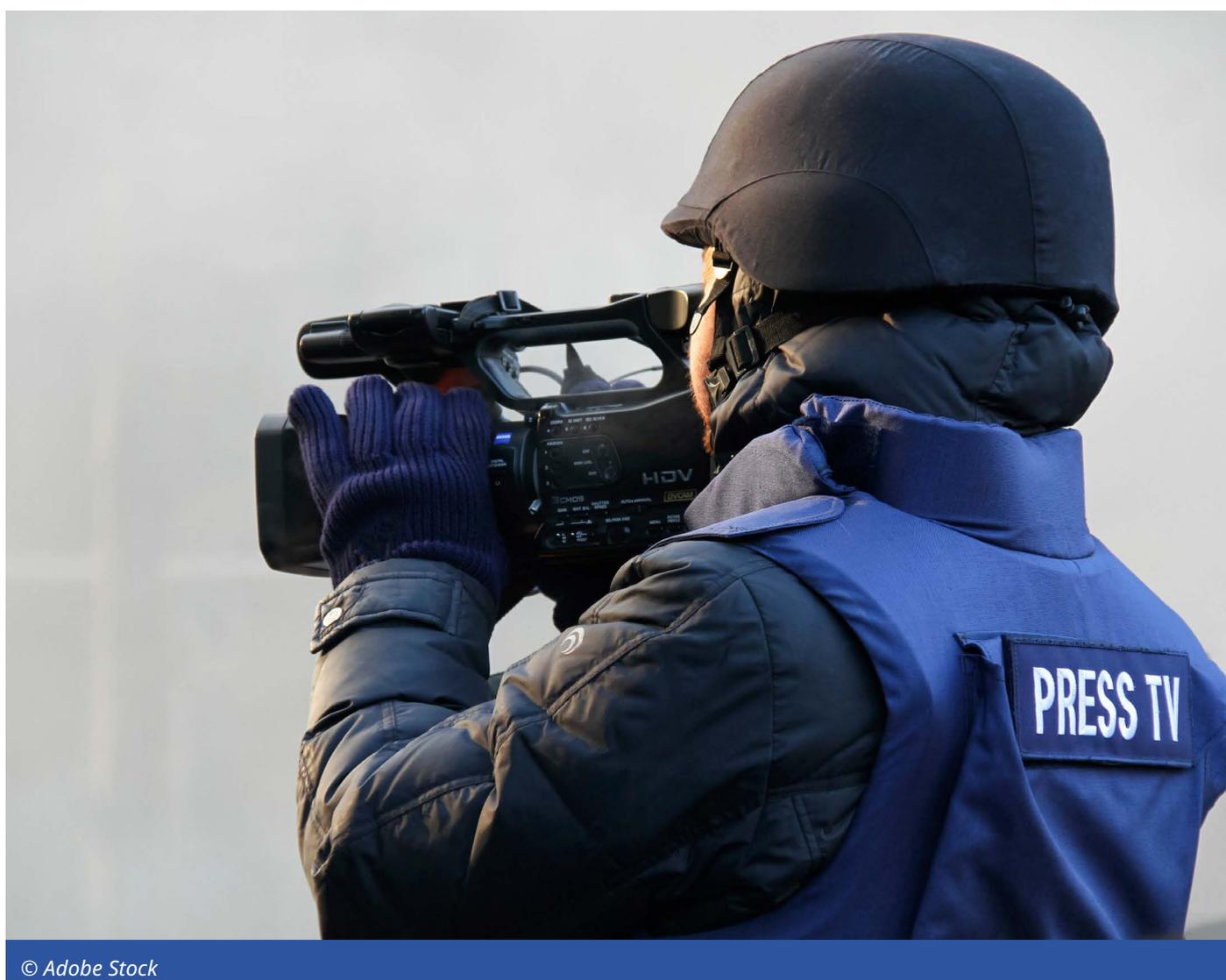
Il a été membre britannique du Parlement européen. Au niveau national, M Simpson représentait 'Conservative and Unionist Party'.

Anthony Simpson : Membre fondateur du Bureau de l'Association des anciens députés, trésorier de l'AAD de 2001 à 2005.

On se souviendra toujours d'Anthony Simpson, non seulement pour ses activités politiques, mais aussi pour ses contributions professionnelles, universitaires et sociales, ainsi que pour son amitié durable et le grand plaisir que ses collègues ont eu à travailler avec lui. Il a exercé une activité prestigieuse en tant qu'avocat et a assumé des responsabilités universitaires à l'université De Montfort de Leicester, au Royaume-Uni. Il a grandement contribué à un certain nombre de questions sociales qui lui tenaient à cœur : de 1996 à 2000, il a mis en place et géré le programme DAPHNE destiné à financer des organisations actives dans la lutte contre la violence envers les enfants, les jeunes et les femmes, et de 2003 à 2011, il a été trésorier de la Fondation européenne pour les enfants des rues. Il a été membre du Parlement européen, au sein du groupe PPE, de 1979 à 1994. Il a assumé d'importantes responsabilités, notamment en tant que questeur du Bureau du Parlement, poste qu'il a occupé de 1979 à 1984, puis de 1989 à 1994. Anthony Simpson a joué un rôle clé dans la mise en place du régime de pension du Parlement européen en 1993, et a été membre de son conseil d'administration de 1999 à 2006. Après avoir quitté le Parlement, il a été membre fondateur du Bureau de l'Association des anciens députés, où il a occupé le poste de trésorier de 2001 à 2005. Au niveau européen, on se souviendra également de son rôle de fonctionnaire à l'Inspection générale des services de la Commission (qui fait aujourd'hui partie du service d'audit interne) de 1994 à 1996. Dans tous les cas, dans son pays comme au sein des institutions européennes, on se souviendra toujours de la participation active d'Anthony Simpson.

Manuel Porto au nom du Conseil d'administration de l'AAD

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET LE MEURTRE DE JOURNALISTES



© Adobe Stock

LES JOURNALISTES SONT CONFRONTÉS À DES RISQUES CROISSANTS

Par Maja Sever
présidente de la
Fédération européenne
des journalistes

La sécurité est devenue une priorité absolue pour la Fédération européenne des journalistes (FEJ), surtout après plusieurs attaques sans précédent contre des journalistes et des travailleurs des médias. La plateforme «Media Freedom Rapid Response», un mécanisme européen qui suit et surveille les violations de la liberté des médias, et y réagit, a enregistré 626 violations dans les États membres de l'UE et les pays candidats en 2021. Sur les 626 cas signalés, 410 concernaient des menaces physiques et psychologiques. Six journalistes ont perdu la vie en Europe l'année dernière et 13 (12 en Ukraine) cette année. Depuis plusieurs années, la sécurité est considérée comme l'un des principaux problèmes auxquels sont confrontés les journalistes européens. Elle fait désormais partie intégrante du programme de travail de l'organisation. J'ai moi-même, en tant que représentante du syndicat, été témoin de campagnes de dénigrement organisées contre des journalistes, j'ai conseillé à des collègues et à des rédacteurs en chef de signaler les agressions physiques et j'ai participé à des discussions avec la police sur la mise en place d'un système de protection des journalistes.

Sur le terrain, il n'existe aucun pays en Europe où les journalistes ne sont pas attaqués et où leur sécurité n'est pas compromise. En ligne, tous les journalistes ou presque ont été exposés à des menaces contre leur sécurité. Cela a des conséquences considérables sur la santé mentale des journalistes, sur leurs

conditions de travail et, en fin de compte, sur la qualité de l'information. Nos membres connaissent bien la recommandation de l'UE sur la protection, la sécurité et la responsabilisation des journalistes. Des plans sont en cours d'élaboration au niveau national pour renforcer la sécurité hors ligne et en ligne, notamment à travers un dialogue avec la police. Le travail des journalistes est à haut risque. Cependant, le public n'est toujours pas conscient des menaces et des risques, des systèmes de protection et des politiques stratégiques de sécurité pour les journalistes et les professionnels des médias. Par conséquent, les journalistes sont confrontés à des risques croissants lorsqu'ils travaillent dans des environnements autrefois sûrs, mais désormais hostiles. La pandémie de COVID-19 a une nouvelle fois démontré l'importance de la santé et de la sécurité des journalistes. C'est la raison pour laquelle la FEJ a intensifié ses activités pour mieux les protéger.

“La pandémie de COVID-19 a une nouvelle fois démontré l'importance de la santé et de la sécurité des journalistes. C'est la raison pour laquelle la FEJ a intensifié ses activités pour mieux les protéger.”

L'une de ces activités est le projet Safety4Journalists, qui promeut la santé et la sécurité au travail par la formation et le dialogue social avec les employeurs. Comment les journalistes peuvent-ils concilier vie professionnelle et vie privée à l'ère du numérique, des informations sont diffusées 24 heures sur 24? Comment les syndicats et les associations de journalistes peuvent-ils soutenir les travailleurs?



La Fédération européenne des journalistes est l'organisation qui chapeaute les syndicats et les associations de journalistes et qui regroupe plus de 320 000 journalistes dans 44 pays européens.



© Adobe Stock

Comment atteindre les travailleurs les plus vulnérables, tels que les femmes et les journalistes indépendants? Il est bon d'instaurer une culture de la sécurité dans les médias et de coordonner les efforts de toutes les parties. Dans le cadre de ce projet, nous voulons renforcer les organisations de travailleurs pour promouvoir la santé et la sécurité au travail, développer un modèle universel d'évaluation des risques qui sera utilisé par les journalistes et les médias, et échanger les meilleures pratiques de différentes parties de l'Europe. Le projet impliquera cinq syndicats et associations nationales en Croatie (Syndicat des journalistes croates, TUCJ), Allemagne (Syndicat des journalistes allemands, DJV), France (Syndicat national des journalistes CGT, SNJ-CGT), Pays-Bas (Association des journalistes néerlandais, NVJ), Suède (Association des journalistes suédois, SJF) et leurs organisations patronales nationales respectives.

La FEJ développe des actions et des stratégies syndicales, notamment des formations sur place, un soutien pratique exceptionnel, un soutien psychologique, une coopération avec les associations d'employeurs, une coopération avec la police, l'élaboration de protocoles, le renforcement des négociations collectives et du dialogue social, et le développement de politiques internes au sein des médias. La protection de la sécurité des journalistes fait partie de la protection de nos conditions de travail. Par conséquent, les négociations avec les employeurs au niveau national avec les représentants des éditeurs devraient être se concentrer en partie sur les exigences de sécurité, les ressources et les mécanismes de protection de la sécurité des journalistes et des travailleurs des médias dans les conventions collectives. Les employeurs doivent faire preuve de diligence, ils doivent protéger la santé et la sécurité des travailleurs. C'est une condition préalable à la liberté des médias.

Nous ferons certainement tout ce qui est en notre pouvoir pour offrir un environnement sûr, renforcer les organisations de journalistes, sensibiliser le public et apporter des changements structurels. Cependant, il est de la plus haute importance de changer le regard de l'ensemble de la société face à ce problème: condamnation politique et publique des attaques contre les journalistes, enquêtes efficaces et transparentes sur chaque cas de mise en danger de la sécurité des journalistes, fin de l'impunité pour les attaques contre les journalistes, et respect total du travail et de la sécurité des journalistes à tous les niveaux. Nous avons tous un rôle à jouer. Car le journalisme est un bien public et, en tant que tel, nous devons le préserver et le défendre.

L'IMPORTANCE DU JOURNALISME

Par Jaume Duch

Directeur général de la
DG Communication du
Parlement européen
jaume.duch@europarl.
europa.eu

Les récents événements et la dégradation de la situation à l'Est nous rappellent qu'il est du devoir de chacun de protéger la démocratie et que le journalisme joue un rôle essentiel dans la défense des principes et des valeurs qui nous tiennent le plus à cœur.

Il y a eu le Brexit, puis la COVID-19 et maintenant l'Ukraine. L'ampleur de ces événements nous a également permis de mesurer l'importance de disposer de médias libres et équitables, concept qui a peut-être été quelque peu négligé ou tenu pour acquis ces derniers temps. Le travail du Parlement européen reflète cette nouvelle prise de conscience, tant au niveau de ses résolutions que des activités de son secrétariat.

“Il y a eu le Brexit, puis la COVID-19 et maintenant l'Ukraine. L'ampleur de ces événements nous a également permis de mesurer l'importance de disposer de médias libres et équitables, concept qui a peut-être été quelque peu négligé ou tenu pour acquis ces derniers temps.”

L'Union européenne s'identifie à la démocratie, au respect des droits de l'homme et aux valeurs sur lesquelles elle a été fondée, notamment la liberté d'expression et de la presse. Nous assistons malheureusement à un recul de la démocratie dans le monde avec la montée du populisme, de la désinformation et des ingérences électorales et la guerre a de nouveau fait son apparition sur le continent européen. Dans ce contexte, le Parlement a le devoir de défendre la démocratie à l'intérieur de ses frontières et au-delà.

La démocratie ne peut survivre sans médias indépendants et sans journalistes libres. Ces dernières années, la démocratie a fait l'objet d'une série d'attaques virulentes au sein même de l'Union, qui ont porté atteinte à la liberté d'expression et d'information. Aussi inconcevable que cela puisse paraître, des journalistes ont été assassinés en Europe rien que pour avoir fait leur travail. Les cas récents de Peter de Vries, aux Pays-Bas; de Ján Kuciak, en Slovaquie; de Giorgios Karayvazen, en Grèce ou de Daphne Caruana Galizia, à Malte, ne représentent que la partie émergée de l'iceberg.

Après avoir fermement condamné l'assassinat de Daphne Caruana Galizia, le Bureau a demandé la création d'un prix destiné à récompenser le journalisme d'investigation en Europe et à attirer l'attention sur l'importance de la liberté d'expression et de la liberté de la presse. Le Parlement dévoilera le mois prochain le vainqueur de sa deuxième édition.

D'autres attaques contre la presse n'ont heureusement pas de conséquences aussi tragiques au niveau individuel, mais elles ont des effets dévastateurs au niveau collectif.



© Union européenne 2021 - Source : PE

La pression exercée sur les médias dans certains États membres est un autre exemple inacceptable et un indicateur de l'état de la démocratie. Les journalistes sont en effet souvent les premiers à subir les conséquences de l'affaiblissement des valeurs et des droits fondamentaux. Alors que notre époque est marquée par la désinformation et les fausses informations qui déstabilisent l'état de droit et la démocratie, il convient de défendre et de renforcer le journalisme de qualité. L'Europe ne peut progresser pas sans le journalisme, et le travail journalistique ne peut être mené à bien que dans le cadre des valeurs de l'Union.

“L'Europe ne peut progresser pas sans le journalisme, et le travail journalistique ne peut être mené à bien que dans le cadre des valeurs de l'Union.”

On peut soutenir les médias par des mesures concrètes. Premièrement, par la législation: ce Parlement légifère. Ces dernières années, des règles en matière de propriété intellectuelle ont été adoptées pour aider les médias à atteindre la viabilité économique nécessaire. Ces règles protègent le travail des journalistes et les contenus contre le vol. Des progrès ont également été réalisés en ce qui concerne la législation sur la protection des données, la directive «Services de médias audiovisuels» et la législation sur la responsabilité des plateformes de médias sociaux dans la lutte contre la propagande terroriste.

Les commissions des affaires juridiques et des libertés civiles du Parlement travaillent actuellement à l'amélioration des mécanismes de

lutte contre les poursuites abusives ciblant le journalisme critique (les poursuites-bâillons). Le règlement sera intégré dans le plan d'action pour la démocratie européenne et le plan d'action pour les médias et l'audiovisuel. Les députés européens examinent en outre régulièrement les normes de liberté des médias dans l'Union et au-delà, en accordant une attention particulière aux valeurs sur lesquelles l'Union est fondée, telles que l'état de droit.

Sur le plan pratique également, les services de communication du Parlement facilitent autant que possible le travail de la presse. Ils mettent à la disposition des journalistes un large éventail de documents multilingue et un grand nombre d'attachés de presse, tant à Bruxelles que dans les États membres, ainsi que des salles de travail, des studios de télévision et de radio et des documents audiovisuels gratuits de haute qualité. Nous sommes conscients des difficultés économiques liées à la veille de l'actualité européenne, notamment en temps de crise. À cette fin, le Parlement gère un système de subventions qui sont attribuées, par le biais d'appels d'offres publics, aux médias qui souhaitent étendre leur couverture de l'actualité parlementaire, évidemment en toute indépendance et sans aucune ingérence des services de presse de l'institution. Parallèlement, les bureaux de liaison de l'ensemble des États membres entretiennent et renforcent leurs liens avec les journalistes qui travaillent dans les salles de rédaction de l'Union.

L'une des dernières actions de soutien à la presse est la création de programmes de formation et de bourses destinés aux jeunes journalistes en activité, nommés en l'honneur du président Sassoli, qui

lui-même a été journaliste pendant plus de trente ans.

“L'une des dernières actions de soutien à la presse est la création de programmes de formation et de bourses destinés aux jeunes journalistes en activité, nommés en l'honneur du président Sassoli, qui lui-même a été journaliste pendant plus de trente ans.”

Les atteintes à la démocratie ne sont pas un phénomène nouveau. Elles continueront d'exister et de se manifester de différentes manières. Les citoyens peuvent toujours compter sur le Parlement européen pour s'opposer aux ennemis de la liberté et de l'état de droit. Les valeurs fondamentales constituent le socle du projet européen et notre Union ne continuera à prospérer que si les Européens et leurs représentants défendent résolument les principes fondamentaux de notre Union à chaque étape.

LA BANQUETTE DE KENNEDY

Par Brian Maguire
Correspondant aux
États-Unis pour
EURACTIV
brian.maguire@
euractiv.com

Lecture de la presse dominicale après la messe. Premier jet du discours d'investiture, sur un bloc notes à feuilles jaunes. The Rumble Seat: c'est le nom de la banquette préférée de Kennedy, ici, dans la brasserie Martin's Tavern, nichée au coin de l'avenue Wisconsin, dans le quartier de Georgetown, à Washington. Présidents, sénateurs et autres personnages fréquentent ce haut lieu de la politique américaine. Si je suis ici, c'est pour écrire mon papier sur le fragile équilibre qui règne en ce pays entre le journalisme, la politique et Monsieur Dollar – qui est, en pratique, le vrai chef de l'État.

Kennedy ne serait pas dépaysé s'il s'asseyait à cette table aujourd'hui. Tout y est: la patine du bois et les notes de jazz – Frank Sinatra – en milieu d'après-midi. Depuis sa banquette, à cette table pour deux aux couleurs vert et or, Kennedy a une vue imprenable sur la salle. Seules deux des tables échappent à son regard: tous les autres clients doivent passer devant la sienne pour entrer ou sortir de l'établissement.

En 1945, Kennedy a 28 ans et travaille comme journaliste. On l'envoie couvrir la

conférence de Postdam à Berlin. À cette occasion, il note dans son journal intime: «La ville n'est plus que ruines.» Or, c'est dans cette même ville que j'ai pu voir, il y a cinq ans, une exposition, fort bien conçue, d'objets et de photographies ayant appartenu aux Kennedy. Cette exposition m'a fasciné par la manière dont le destin de Kennedy y apparaissait tout tracé, comme une fiction qui n'en serait pas une. La trame narrative laissait entrevoir comme inévitable la campagne présidentielle de Kennedy, y compris plus de vingt ans avant cette dernière. Une vérité bien ficelée.

Le succès de la presse dominicale à l'époque de Kennedy ne se mesurait pas en nombre de clics. L'équation était bien plus simple: on mettait Jackie Kennedy en une du magazine, et le tour était joué. Gros titres sensationnalistes et photos en pleine page faisaient grimper les ventes. Toute la presse s'arrachait Kennedy.

La liberté de la presse n'est jamais absolue dans une démocratie. C'est un ballet tout en nuances qui se danse de dîners de gala en réunions de partis politiques, dont les coulisses bruissent d'accords à demi-mots et où chaque centime dépensé pour un entrefilet dans le bon journal doit rapporter au centuple en richesse et en pouvoir. Cette alchimie délicate, Kennedy l'a maîtrisée dès le début. Un regard calme et posé, un sens de l'intrigue et du théâtre; il semble détenir la pierre philosophale qui lui permet de transformer la publicité en pouvoir politique. Les barons de la presse, ravis, s'en mettent plein les poches. Alors allez-y, posez-moi la question, à moi qui suis assis sur cette fameuse banquette: «La presse a-t-elle jamais été libre?»

Dans son discours d'investiture, Kennedy évoquait «le passage du flambeau à une nouvelle génération», mais cette génération, notre génération, délaisse la vérité pour les clics, les mots-clés et les pseudo-réalités conçues par des algorithmes.



© Hulton Archive/Getty Images



© Hulton Archive/Getty Images

Aucun organe de presse n'y échappe, même si certains essaient de résister à l'envahisseur. Les adolescents d'aujourd'hui sont la première génération à ne pas avoir en commun un récit qui fasse réellement d'eux une seule société, une seule nation, un seul peuple. Ce n'est plus Berlin, mais la place du village qui est en ruines. Elle a éclaté en millions de pixels et chacun vit de son côté sa propre petite histoire, dictée par l'intelligence artificielle.

“Notre génération délaisse la vérité pour les clics, les mots-clés et les pseudo-réalités conçues par les algorithmes.”

Les rédactions sont aujourd'hui presque désertes si on pense à la foule dont elles bruisaient lors de mes débuts en tant que journaliste, il y a de cela plus de vingt ans. Les agences de presse les plus réputées utilisent déjà l'intelligence artificielle

pour écrire des articles dictés par les données. On imagine aisément vers quelle dystopie on court lorsque ces articles sont conçus pour cibler des centaines de millions de profils sur les réseaux sociaux.

Si elle veut lutter contre ce phénomène, la nouvelle génération doit se faire entendre. Elle doit provoquer une révolution là où ça compte: dans les conseils d'administration des grands groupes de presse. Ils doivent comprendre que la démocratie est plus importante que les clics, que les mensonges ne doivent plus rapporter d'argent, qu'il faut faire taire les sirènes de la publicité trompeuse.

Pour reprendre les paroles de Bobby Kennedy, «on finit par avoir les citoyens que l'on mérite».

Il est de notre devoir de renforcer notre démocratie en donnant aux citoyens européens les outils pour défendre farouchement la liberté de la presse. Une liberté imparfaite, sans doute, mais pas impossible.

Il faut nous armer de rigueur intellectuelle et ne pas céder à la facilité: c'est ainsi que nous préserverons la dignité de notre discours.

Je conclurai en rappelant le caractère absolument indispensable de la radiotélévision publique. Elle mérite que l'Union européenne y investisse. Ce n'est pas le tueur solitaire qui bâillonne le journaliste: ce sont les intérêts commerciaux.

“Je conclurai en rappelant le caractère absolument indispensable de la radiotélévision publique. Elle mérite que l'Union européenne y investisse. Ce n'est pas le tueur solitaire qui bâillonne le journaliste: ce sont les intérêts commerciaux.”

LA DÉMOCRATIE, TEL EST L'ENJEU

Par **Katherina Daskalaki**

EDA/UFE, Grèce
(1994-1999)
katerinadask8@
gmail.com

Ma génération aura peut-être été la dernière à servir le journalisme traditionnel. J'entends par là que pour les journalistes de ma génération, le journal, et plus généralement le papier imprimé, se trouvaient au sommet de la pyramide de l'information – c'est-à-dire qu'ils étaient les meilleurs garants de la fiabilité qui doit caractériser l'information. Chaque prise de position était ainsi signée de manière bien reconnaissable, même s'il s'agissait d'un pseudonyme de circonstance, et cette signature était le fruit d'années de travail et avait un poids précis. J'ai connu le passage de l'impression traditionnelle, dans laquelle le rédacteur participait directement à la partie technique du processus informationnel, à l'informatique, passage qui a influencé petit à petit, presque imperceptiblement, le ton des textes. Avec la télévision, le journalisme est ensuite entré de plain-pied dans la société du spectacle. L'immédiateté de l'image et la facilité avec laquelle celle-ci saisit la «réalité», sans besoin de mots, a eu et a toujours d'autres implications: citons par exemple un penchant, bien naturel, à la représentation réaliste de la violence, qui a été renforcé par la

concurrence féroce entre les «chaînes» (lesquelles sont des entreprises commerciales, ne l'oublions pas), ainsi qu'une tendance à l'exagération, pour les mêmes raisons. Tout cela contribue à l'altération des programmes dans le but de s'adresser à un public le plus «large» possible, car la survie de l'entreprise dépend de la publicité. À ce stade de la réflexion, il convient peut-être de nous souvenir des programmes MEDIA 1 et 2, en faveur desquels nous avons voté, au Parlement européen, voilà bien des années. Ils comprenaient des observations très intéressantes sur le rôle que pouvaient jouer les chaînes de télévision publiques (qui a priori ne recherchent pas uniquement le profit) dans l'amélioration de la qualité des programmes.

Mais même la télévision appartient désormais au passé, nous le savons tous, y compris nos aînés pour lesquelles elle reste une indispensable compagnie. Nous voilà maintenant à l'ère des «réseaux sociaux» et des plateformes numériques. Même si les journalistes continuent à se trouver en première ligne et même à se faire tuer quand se produisent des événements, même si les conflits armés et les catastrophes naturelles frappent notre planète au quotidien, même si nous sommes arrivés au point de connaître de nouvelles guerres au cœur de l'Europe, le «pouvoir» et l'«influence» sont désormais du côté de ces plateformes, qui sont, dans une large mesure, incontrôlables. Sur celles-ci également on trouve des «signatures» sérieuses et réelles, mais aussi du grand n'importe quoi. Chacun y exprime sa propre vérité, à sa manière, souvent avec la conviction naïve d'être ainsi le fer de lance de la démocratie contemporaine. Mais seuls fleurissent le populisme, la médiocrité et la vulgarité. Et naturellement, la désinformation.

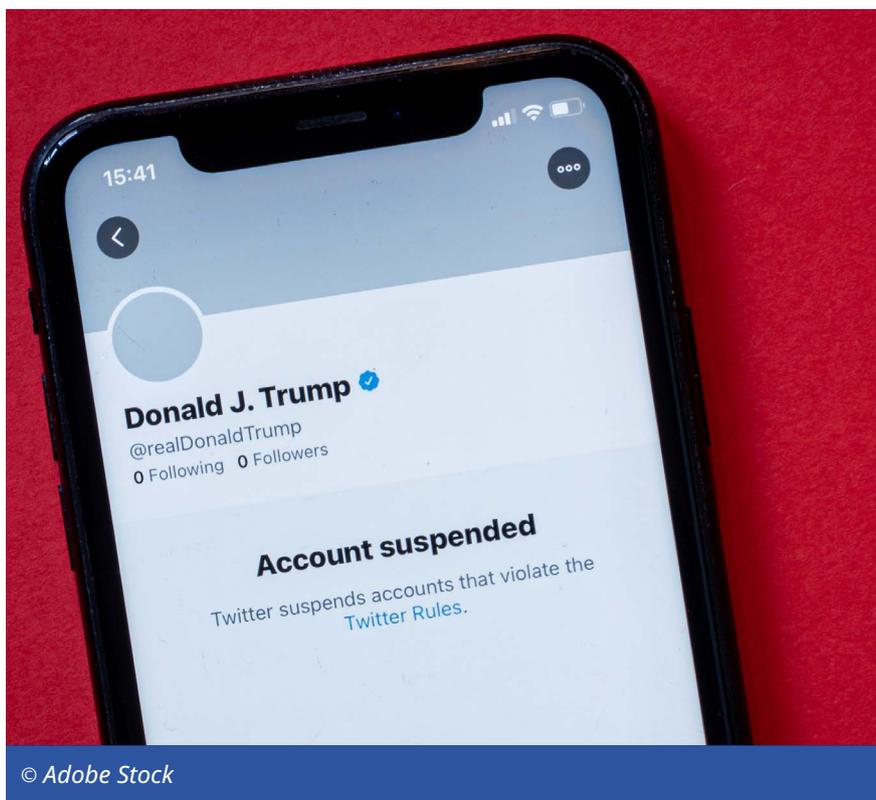


© Adobe Stock

“Chacun y exprime sa propre vérité, à sa manière, souvent avec la conviction naïve d’être ainsi le fer de lance de la démocratie contemporaine.”

Est-ce de la faute des «plateformes»? Bien sûr que non. Les «plateformes» ne sont que le support et l’aboutissement de ce qui caractérise notre époque: un narcissisme radical à tous les niveaux (parmi ses manifestations quotidiennes banales, la mode omniprésente du selfie) et une médiocrité généralisée du discours public. Les grandes personnalités politiques que l’Europe connaissait jadis et qui l’ont rebâtie sur les ruines de la guerre et face à l’adversité ont laissé place, dans leur immense majorité, à des technocrates gestionnaires d’un pouvoir qu’ils ne détiennent en fin de compte que très peu, car celui-ci est pour l’essentiel passé dans d’autres sphères, où prévalent les intérêts économiques mondialisés. Les «plateformes» et les possibilités d’interaction qu’elles offrent y contribuent, y compris à leur insu, et la partie est lancée. Mais en fin de compte, si nous n’y prenons pas garde et si nous ne dénonçons pas (et comment?) les problèmes et les carences, cette partie peut s’avérer périlleuse pour la démocratie. Car ce qui est en jeu, c’est la démocratie elle-même telle que nous la connaissions sur ce vieux continent fatigué qui est le nôtre et qui, pour l’heure, du moins pour les valeurs humaines fondamentales qui sont au fondement du monde occidental, reste sans pareil.

La démocratie, tel est l’enjeu fondamental. La démocratie qui signifie (suivant son étymologie grecque) le pouvoir du peuple.



© Adobe Stock

Pas celui de la foule. La démocratie qui, pour fonctionner, repose sur le droit et le respect des lois, lesquels supposent justement la fameuse égalité devant la loi. Les «plateformes», à n’en pas douter, sont l’expression de notre époque. Mais elles en aggravent également les dangers. Ainsi, nous avons vu la démocratie américaine vaciller au Capitole et cet exemple, s’il est l’un des plus frappants, est loin d’être le seul. Car la démocratie va de pair avec une information sérieuse, responsable, fiable et vérifiée, pour laquelle il y aura toujours des journalistes prêts à verser leur sang.

“La démocratie va de pair avec une information sérieuse, responsable, fiable et vérifiée, pour laquelle il y aura toujours des journalistes prêts à verser leur sang.”

Comment y parvenir? Comment le chaos qui règne actuellement sur l’internet peut-il être en fin de compte organisé sans intervention autoritaire? Il s’agit peut-être de l’une des grandes questions du moment, dont le Parlement européen ferait bien de se saisir. Voilà quelque trente-cinq ans, nous avons élaboré un rapport d’initiative sur l’avenir de la presse en Europe. Il semblerait aujourd’hui plus que dépassé. N’est-il pas temps que le Parlement européen agisse sur la manière dont l’information est fournie à l’heure actuelle?

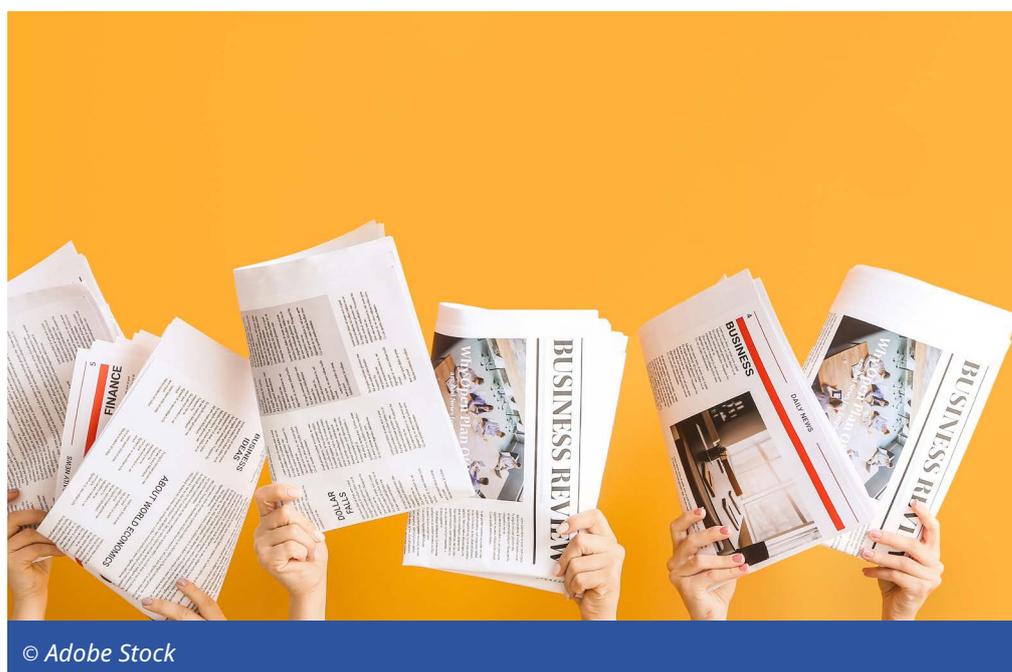
«CRISES, GUERRES ET VIOLENCE»: LA SITUATION DE LA PRESSE DANS LE MONDE N'INCITE GUÈRE À L'OPTIMISME

Par Karin Junker
PSE, Allemagne
(1989-2004)
karin.junker@
t-online.de

À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, instituée pour défendre une presse pluraliste et indépendante, indispensable dans toute société démocratique, l'ONG française Reporters sans frontières a présenté la 20e édition de son classement mondial de la liberté de la presse, établi selon une nouvelle méthode, plus adaptée aux évolutions du secteur, notamment les conditions de travail de plus en plus difficiles et la diversification des supports. Lorsque j'ai été élue députée au Parlement européen en 1989, cette ONG n'existait pas, pas plus que la Journée mondiale, instituée en 1994 par l'UNESCO et l'Assemblée générale des Nations unies. Au paysage médiatique de l'époque (presse écrite, télévision en plein essor et radio) s'ajoute aujourd'hui une abondante offre en ligne, que l'on peut également consulter depuis son téléphone, ce qui démultiplie les possibilités de s'informer.

Sous le titre «Crises, guerres et violence», Reporters sans frontières a présenté cette année un classement qui place certes des États membres de l'Union européenne en tête, mais qui met en évidence les efforts importants qui restent à fournir en Europe. Il est inquiétant qu'en Allemagne, aux Pays-Bas, en France et en Italie, des attaques violentes puissent se produire du fait de groupes d'extrême droite ou par manque de protection policière lors des manifestations.

Désormais, le Parlement européen célèbre lui aussi la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai. La publication du rapport annuel sur la situation des médias dans 180 pays est un événement majeur de cette Journée. En 2022, le rapport déplorait la mort de 32 journalistes et de deux autres collaborateurs des médias, ainsi que la détention de 362 journalistes, de 19 collaborateurs des médias et de 92 blogueurs.



© Adobe Stock

Ces drames se produisent la plupart du temps sur d'autres continents, mais ils n'épargnent pas l'Europe. C'est pourquoi le Parlement européen remettra cette année, pour la deuxième fois, le prix Daphne Caruana Galizia, en hommage à la journaliste d'investigation maltaise assassinée parce qu'elle était sur le point de révéler des malversations.

“Le rapport annuel sur la situation des médias dans 180 pays déplorait la mort de 32 journalistes et de deux autres collaborateurs des médias, ainsi que la détention de 362 journalistes, de 19 collaborateurs des médias et de 92 blogueurs.”

Parmi les journalistes récemment assassinés, citons Giorgios Karaivaz à Athènes et Peter R. de Vries à Amsterdam, sans oublier les nombreuses victimes que l'invasion russe de l'Ukraine a déjà causées depuis le 24 février 2022. Cette guerre a considérablement détérioré la couverture assurée par de nombreux médias, notamment en Russie, où le simple usage du mot «guerre» est passible de plusieurs années de prison et où tous les médias indépendants, fût-ce de manière toute relative, ont été éliminés. À l'inverse, les médias publics russes vantent l'«opération spéciale» de «libération» politique de l'Ukraine comme nécessaire, point de vue largement répandu en Russie, car peu de gens ont accès à d'autres sources d'information et ceux qui ne sont pas dupes évitent de s'exprimer.



© Adobe Stock

Dans le groupe de tête, où la liberté des médias est jugée «bonne», se trouvent sept États membres de l'Union européenne: le Danemark, la Suède, l'Estonie, la Finlande, l'Irlande, le Portugal et la Lituanie.

La situation est qualifiée de «plutôt bonne» dans des pays tels que l'Allemagne (16e) et l'Espagne (32e), mais de «problématique» en Italie (48e) et en Grèce (108e), dernier État membre dans ce classement. L'Union ne peut pas se satisfaire de ce résultat!

Sur les 180 pays évalués, 26 se trouvent dans une «bonne situation» et 27 dans une situation «plutôt bonne»; elle est «problématique» dans 69 États, «difficile» dans 38 d'entre eux et «très grave» dans 20 pays. La Chine est en train de mettre en place un contrôle absolu, qui vise tant les producteurs que les consommateurs d'information. Elle se situe à la 175e place, devant le Myanmar/Birmanie, le Turkménistan, l'Iran, l'Érythrée et la Corée du Nord, qui ferme la marche en 180e position.

“Le Parlement européen soutient la création d'une commission spéciale sur la stratégie commune de lutte contre la diffusion de fausses informations par des puissances étrangères, phénomène de plus en plus courant.”

Le Parlement européen soutient la création d'une commission spéciale sur la stratégie commune de lutte contre la diffusion de fausses informations par des puissances étrangères, phénomène de plus en plus courant. Il faut davantage soutenir les journalistes indépendants, les vérificateurs de faits et les chercheurs. La Commission européenne entend s'attaquer aux pratiques abusives. En outre, elle prévoit un nouveau programme de bourses et un cursus de formation à l'intention des jeunes journalistes. En effet, la démocratie ne peut être forte que si la presse l'est aussi!

LA LIBERTÉ DE PENSÉE

**Par Cristiana
Muscardini**

NA/UEN/PPE/ECR, Italie
(1989-2014)
cristiana.mistral@
gmail.com

Bien que la liberté de pensée, d'expression et de la presse constituent des droits fondamentaux qui devraient être respectés dans toutes les sociétés, dans la réalité, tel n'est souvent le cas que dans les sociétés progressistes et démocratiques.

Ces dernières années, nous avons constaté que certains pays, aux régimes autocratiques, ont entravé la liberté de la presse, interdit plusieurs journaux et persécuté et jeté en prison de nombreux journalistes, tandis que les droits civils de leurs citoyens étaient progressivement restreints.

L'Afghanistan et la Chine ne sont pas les seuls États dotés d'un régime monarchique dictatorial: nous savons que depuis des années, en Russie, et depuis quelque temps également en Turquie, la liberté de l'information a été réduite au minimum puis pratiquement supprimée. Dans de trop nombreux pays, la presse est encore aujourd'hui la porte-parole du régime et l'information y est étroitement contrôlée.

Dans les pays où l'information n'est pas libre, où il est interdit d'exprimer son désaccord ou d'exprimer une critique, les populations perdent généralement tout espoir d'accéder à une vie meilleure. Au fil des ans, des milliers de journalistes ont bravé des dangers en tout genre voire, dans de trop nombreux cas, ont sacrifié leur vie pour faire parvenir des informations depuis les zones de guerre les plus difficiles. La situation actuelle en Ukraine illustre parfaitement la répression exercée à l'encontre des journalistes afin d'empêcher les citoyens de savoir ce qui se passe réellement grâce à leurs reportages et à leurs images.

“Dans les pays où l'information n'est pas libre, où il est interdit d'exprimer son désaccord ou d'exprimer une critique, les populations perdent généralement tout espoir d'accéder à une vie meilleure.”

Parmi les différents supports d'information, internet et les réseaux sociaux ont été et restent un excellent moyen de diffuser des informations. Internet a également permis de mettre en contact des personnes vivant sous des régimes autoritaires, où la liberté de la presse et de l'information est interdite. Il convient toutefois de rappeler que si la presse écrite, la radio et la télévision sont soumises à des règles et à des lois qui contrôlent l'exactitude de leur contenu, il n'existe malheureusement aucun moyen de vérifier ou de contrôler rapidement la manière dont les réseaux



© Adobe Stock

informatiques sont utilisés, car aucune des règles communément admises pour empêcher la manipulation, voire la désinformation n'existe dans ce contexte. Ce problème est signalé depuis longtemps mais n'a pas été résolu. En raison de l'absence de règles et de l'impossibilité d'agir rapidement, certaines personnes surfent librement sur internet et s'en servent pour commettre des crimes graves allant du terrorisme à la vente de substances dangereuses et illégales, ou pour diffuser de fausses informations, ce qui nuit à la stabilité sociale.

“En raison de l'absence de règles et de l'impossibilité d'agir rapidement, certaines personnes surfent librement sur internet et s'en servent pour commettre des crimes graves allant du terrorisme à la vente de substances dangereuses et illégales, ou pour diffuser de fausses informations, ce qui nuit à la stabilité sociale.”

L'Union européenne doit prendre un engagement commun pour défendre, au sein de ses frontières, le droit à la liberté de pensée, d'expression et de l'information et recourir à tous les instruments nécessaires pour pouvoir défendre ces libertés dans le monde entier. Tout accord commercial signé par l'Union avec un pays tiers devrait également tenir compte du respect de la liberté de l'information dans le pays en question. L'Union devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que tout accord économique avec des pays autocratiques repose sur le rétablissement d'un certain degré de liberté pour les fournisseurs d'information et les personnes habilitées à recevoir des informations justes et précises.

C'est précisément parce que les citoyens ont droit à une information correcte et véridique qu'il faut affirmer résolument que l'information et les actualités doivent être indépendantes et distinctes du commentaire. Lorsque la réalité est remplacée par une «vérité» partisane, c'est la société dans son ensemble à qui l'on porte gravement atteinte. Les droits des journalistes doivent être assortis de leur devoir d'impartialité et d'équité.

“Les droits des journalistes doivent être assortis de leur devoir d'impartialité et d'équité.”

Nous sommes convaincus que le droit des citoyens à l'information doit être associé au droit et au devoir de ceux qui fournissent l'information afin de veiller à ce que celle-ci soit exacte et corresponde à la réalité.

Il est essentiel que chaque journaliste distingue clairement l'information de sa propre opinion pour éviter toute atteinte à la liberté et à la démocratie.



© Adobe Stock



European Parliament
**FORMER MEMBERS
ASSOCIATION**

Association des Anciens Députés au Parlement Européen

Tél.: + 32(0)2 284 07 03
formermembers@europarl.europa.eu

Parlement européen - Bât. József Antall 02Q073
Rue Wiertz, B-1047 Bruxelles.

www.formermembers.eu

Suivez-nous

 @EuroparlFMA

 @Europarl_FMA